

De l'habitat ordinaire à « l'hôtel de maître » : la maison Dewez, rue de Laeken à Bruxelles (XIV^e-XXI^e s.)

PHILIPPE SOSNOWSKA

Abstract

En 2002, le *Grand Orient de Belgique* a entamé un vaste projet de restauration d'un immeuble classé sis rue de Laeken au centre de Bruxelles et communément appelé *maison* ou *Hôtel Dewez*. Cet ensemble avait déjà attiré l'attention des scientifiques tant d'un point de vue historique qu'architectural. Comme sa dénomination l'indique, la maison aurait été aménagée en 1774-1776 par Laurent-Benoit Dewez (1731-†1812), premier architecte de la Cour de Charles de Lorraine. L'étude archéologique du bâti menée dans le cadre des travaux de restauration a permis de revoir profondément la chronologie du site en mettant en évidence des noyaux d'habitation édifiés entre le XIV^e et le XVII^e siècle, mais également en proposant une nouvelle lecture des travaux attribués à Laurent-Benoit Dewez. Il en ressort une lente et complexe évolution de l'édifice caractérisé par une intégration progressive d'une série d'habitations et une densification du bâti sur la parcelle au détriment des cours et des jardins. Enfin, les recherches ont tout particulièrement concerné les pratiques de construction durant l'Ancien Régime à travers l'analyse des matériaux et de leur mise en œuvre.

Introduction

1. Cadre de la recherche

En 2002, le Grand Orient de Belgique a entamé un vaste projet de restauration d'un immeuble classé sis rue de Laeken et communément appelé Maison ou Hôtel Dewez¹ (fig.1). L'importance des travaux prévus encouragea la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale (DMS) à procéder à une étude globale du site, tant sur le bâti qu'en sous-sol. Ainsi, outre les sondages archéologiques effectuée par la cellule archéologique de la DMS², une analyse archéologique du bâti fut commandée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH)³ et une recherche sur les décors intérieurs à l'Institut royal du Patrimoine Artistique (IRPA).⁴ Parallèlement, une étude dendrochronologique des poutres et des

charpentes fut commandée au Laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège et au Centre d'Étude en Dendrochronologie et de Recherche en Écologie et Paléoécologie (CEDRE).⁵ Une analyse des cheminées marbrières fut confiée à l'ASBL Pierres et marbres de Wallonie.⁶ Enfin, la détermination de la nature de certaines pierres et de l'essence de certains prélèvements de bois furent respectivement réalisées par l'Institut scientifique de service public (ISSeP) et l'unité de Paléobotanique - Paléopalynologie - Micropaléontologie (PPM) du département de géologie de l'Université de Liège.

Les différentes phases d'intervention se sont déroulées de manière discontinue entre 2003 et 2009, durant une première phase en amont du chantier, puis en fonction des travaux réalisés sur le site.⁷

Cet ensemble avait déjà attiré l'attention des scientifiques tant d'un point de vue historique



Fig. 1. Maison Dewez, façade néo-classique implantée sur la rue de Laeken et attribuée à Laurent-Benoit Dewez (4/4 XVIII^e siècle) (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

qu'architecturale.⁸ Comme sa dénomination l'indique, la maison aurait été aménagée en 1774-1776 voire même habitée durant le dernier quart du XVIII^e siècle, par Laurent Benoit Dewez (1731-†1812), premier architecte de la cour de Charles de Lorraine (1712-†1780).⁹ L'investigation pluridisciplinaire, programmée et à grande échelle, a permis de compléter ainsi les informations et la documentation déjà existantes, d'alimenter et de fournir des données objectives au dossier de restauration mais surtout de proposer un nouvel éclairage sur l'évolution globale du bâti et de dépasser ainsi la vision historique traditionnelle de cet immeuble. Une attention particulière a été également portée sur l'ensemble des matériaux de construction employés dans l'édifice et leur mise en œuvre.¹⁰

2. Implantation du bâtiment et description générale

Implantée le long de la rue de Laeken, cette propriété, portant les n^{os} 73-75, occupe l'angle de la rue Vander Elst. La parcelle, de forme irrégulière, s'étend en profondeur le long de la rue Vander Elst (n^{os} cadastraux 721a et 722) (fig.2). De manière générale, nous pouvons mettre en évidence que les parcelles mêmes

n'ont pas subi d'importantes modifications depuis le XIX^e siècle vu le seul indice cadastral associé au n^o 721.¹¹

L'immeuble, formant un imposant L construit sur toute la longueur disponible en bord des deux voiries, se compose de deux unités d'habitation : une principale – par sa surface –, le n^o 73 et une secondaire, le n^o 75.

L'aspect à première vue homogène de l'ensemble découle de la construction sur la rue de Laeken d'une façade de style néo-classique de *ca* 14 m de long – que l'on peut qualifier de façade-écran au vue des recherches menées. Elle est attribuée stylistiquement à Laurent-Benoit Dewez et sa paternité est consignée par son biographe Goetghebuer en 1824.¹² Elle présente six travées et trois niveaux dont un d'attique correspondant aux combles. Cinq travées forment une composition symétrique dont la médiane comporte le passage cocher donnant accès au numéro 73, ainsi qu'à la cour intérieure et aux écuries ou remises à voitures hippomobiles implantées à l'extrémité orientale du site. La sixième travée, légèrement en retrait par rapport au reste de la façade, occupe l'extrémité septentrionale de l'élévation et comprend la porte d'entrée du n^o 75. Chaque habitation couvre ainsi trois travées de la façade.



Fig. 2. Maison Dewez, plan parcellaire de l'immeuble comprenant la mise en évidence des deux habitations, les numéros 73 et 75 (numéros de parcelle 721A et 722) (Fonds de plan Urbis MRBC).

La construction sur la rue Vander Elst se développe sur *ca* 34 m et se compose du corps de logis et d'une annexe correspondant aux écuries. Elle présente une élévation quasi aveugle à l'inverse des autres façades, en particulier celles sur cour (fig.3).¹³ Un net contraste de traitement est manifeste aussi entre les deux élévation à rue. Une porte cintrée et murée permettait d'accéder aux pièces de services du n°73, établies à l'extrémité de ce corps de bâtiment. Une double paire de jour souligne la présence d'une cage d'escalier (fig.4).

C'est à partir de la cour intérieure et des façades qui la bordent que la distinction entre les n°73 et 75 se dessinent plus clairement. Si l'élévation septentrionale, parallèle à la rue Vander Elst, et une partie de l'élévation orientale, parallèle à la rue de Laeken, forment un ensemble homogène correspondant *grosso modo* au n°73 et comprenant un seul étage, une nette rupture dans la disposition générale de l'immeuble est bien visible à partir de l'anglée nord-est de cette façade orientale (fig.5). Dans cette zone, le front du bâtiment observe un profond retrait couplé à l'aménagement d'une courette en liaison directe avec un escalier distribuant l'ensemble des niveaux du n°75. Ce dernier dispose d'un étage supplémentaire par rapport au n°73.

Enfin, le long de la limite orientale de la parcelle prennent place, sur toute la largeur disponible, les écuries ou remises à voitures. Celles-ci étaient divisées en trois espaces. Deux autres bâtiments entièrement démolis occupaient le front nord de la parcelle.

3. Contexte urbain

La rue de Laeken est un ancien axe de pénétration dans Bruxelles depuis le nord de la ville; elle constituait l'une des voies principales de communication vers la campagne et vers l'étranger. Le développement urbain de ce quartier durant la période médiévale est encore assez méconnu surtout au niveau archéologique. La rue de Laeken, attestée au XIII^e siècle et tracée essentiellement hors de la première enceinte, s'enfonçait dans la cité par la porte de Laeken.¹⁴ Elle fut englobée dans le territoire urbain durant la deuxième moitié du XIV^e siècle par la construction de la seconde enceinte.

En 1252, un béguinage fut fondé sur le côté occidental de la voirie, en face du site étudié. Cette institution, appelée aussi Grand Béguinage ou béguinage de la Vigne, connaîtra un essor rapide notamment grâce au travail de la laine et le statut sociale élevé de ses habitants.¹⁵



Fig. 3. Maison Dewez, façade nord du numéro 73, implanté sur la cour (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).



Fig. 4. Maison Dewez, façade sud du numéro 73, implanté le long de la rue Vander Elst, détail des paires de baies soulignant la présence de l'escalier (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).



Fig. 5. Maison Dewez, façade est des numéros 73 et 75, implanté sur la cour. (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

Le plan de Jacob de Deventer levé après 1550 fait état d'un urbanisme à deux vitesses : une forte densité d'habitation le long des voies principales, rue de Laeken, Grand Béguinage, rue de Flandre et de certaines voies secondaires comme la rue Vander Elst, alors que le reste du territoire est essentiellement constitué d'espaces non bâtis : prés et jardins. Cette configuration se modifie durant la seconde moitié du XVI^e et le XVII^e siècles avec le développement du port de Bruxelles.

La rue de Laeken est ainsi intimement liée au quartier portuaire de la ville : le percement du canal de Willebroeck en 1561 reliant Bruxelles au Rupel, et l'aménagement des quais en fit un axe de circulation important dans le développement de la cité et cela jusqu'à la fin du XIX^e siècle.¹⁶ Il donna une nouvelle impulsion à l'urbanisation de la rue de Laeken et de ses abords, comme en témoignent les percements des rue du Pont Neuf en 1617, rue aux Fleurs vers 1635, rue des Tonneliers vers 1642 et la mise en service du quai ou bassin au Foin en 1639.¹⁷ Les maisons bourgeoises, auberges, hôtels particuliers, et même un premier théâtre d'opéra italien sur le quai au Foin en 1680 témoignent du développement du quartier qui remplacent peu à peu les prairies, jardins et fours à chaux.¹⁸

Durant la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la construction de la résidence princière de Laeken va renforcer le caractère principal de cette artère rue puisqu'elle devient le point de départ des entrées solennelles.¹⁹ Un projet de percement de plusieurs nouvelles rues (rue des Hirondelles, rue des Bécassines et rue aux fleurs) est adopté en 1803. La rue de Laeken voit la construction de toute une série de nouvelles habitations sur des terrains appartenant à la ville et dont l'urbanisation s'achève au milieu du siècle.²⁰

Le site au fil des siècles

Les données archéologiques récoltées lors des différentes campagnes de fouilles ont permis de mettre en évidence des vestiges d'habitats antérieurs. S'ils sont connus par les actes notariaux, notamment celui passé devant le notaire Petrus Offhuijs²¹, leur identification matérielle n'avait jusqu'à ce jour pas été réalisée de manière précise, faute d'une possible investigation approfondie des lieux.²² Au total, quatre noyaux ont été identifiés.²³ Toutefois, leur datation reste délicate. Seul le matériel archéologique retrouvé en fouilles lié à des structures construites permet un ancrage



Fig. 6. Maison Dewez, cave du n°73, mur sud, noyau B (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

chronologique significatif. La comparaison des matériaux employés et leur caractérisation, notamment les formats de briques²⁴ et leur mise en œuvre permettent, avec prudence de proposer certaines fourchettes chronologiques. En outre, plusieurs structures restent difficiles à associer à telle ou telle phase tant certaines zones ont subi de profonds remaniements au cours du temps. L'inexistence de lien physique entre les structures identifiées rend leur lecture extrêmement complexe et périlleuse dans de nombreux cas.

1. Une première implantation sur la rue de Laeken : noyau A

Les vestiges d'un premier noyau ont été observés sur le mur nord du passage cocher (73/0/1) (planche 3 et planche 4). La difficulté d'aborder ce premier habitat résulte du peu d'éléments conservé ou directement associable à cette première phase. S'il nous est possible d'en définir la hauteur et la profondeur, nous ne pouvons en revanche en circonscrire la superficie d'implantation et de déterminer s'il se développait jusqu'à la rue Vander Elst. Le mur sud, distant de *ca* 3 m., présente une structure ancienne dont les seules zones étudiées – seul un décapage restreint des

enduits a pu être effectué – sont à rattacher à des campagnes d'aménagements qui paraissent postérieures.

De ce noyau primitif, seul un mur pignon se développant perpendiculairement à la rue de Laeken a été préservé (planche 5). Il s'élève encore sur *ca* 8,20 m. et s'étend sur une profondeur de 5,25 m. Cette maçonnerie est couronnée par un pignon présentant une pente de 52° d'après les deux saignées obliques indiquant en négatif l'encrage du toit. Cette configuration du mur indique que le faite du toit était orienté parallèlement à la rue de Laeken.

L'analyse de la mise en œuvre de la face intérieure de la maçonnerie montre l'emploi de briques souvent fragmentaires. Certaines présentent néanmoins un format de 26/27x12/13x5,5/6 cm d'une couleur rouge/rouge-orangée, liaisonnées avec un mortier de chaux de teinte beige-gris très compact et très dure par rapport aux autres mortiers observé *in situ*.²⁵ Les joints ont une épaisseur d'environ 1,5 cm et sont pleins voire presque beurrés pour l'élévation intérieure. L'appareillage de cette maçonnerie présente donc une structure irrégulière due au choix des briques utilisées. Comme nous le verrons, cette mise en œuvre apparaît être une constante pour le gros œuvre de ce site jusqu'au XVIII^e siècle. Ce constat induit bien

évidemment un choix délibéré de la part du maçon qui travaillera avec des matériaux de qualité distincte, brique de premier choix ou de deuxième choix : remplois, briques fragmentaires à l'origine.

L'élévation de ce premier bâtiment devait se composer d'au moins trois niveaux comme le révèlent la présence de quatre niches d'un format de 0,56x0,26x0,20 m et d'une fenêtre occupant le centre du pignon. Les quatre niches sont disposées deux à deux, la première paire se situant à 18,13 m, et la seconde culminant à 20,19 m.²⁶ Elles ne sont pas au même aplomb mais sont distantes de 0,36 m : les niches supérieures étant décalées vers l'ouest. La présence de cet écart peut être fortuite. Néanmoins, la variation entre le positionnement des deux niveaux de niches pourrait peut-être coïncider avec l'existence d'un encorbellement. L'étude des pans de bois en région mosane montre pour les encorbellements mesurés que le surplomb est compris entre 30 et 60 cm, les plus larges datant de la deuxième moitié du 15^e et les plus étroits de la deuxième moitié du siècle suivants.²⁷ Excepté cette particularité, aucune autre trace tangible de cette typologie d'habitat n'a été décelée.²⁸ Il est également certain qu'il ne s'agit pas de potales de mitoyenneté mais bien de simple niche étant donné leur répétition.²⁹

Leur position presque centrée suggère aussi que cette partie du bâtiment n'était constituée que d'une seule pièce. Toutefois, il serait hasardeux de le qualifier de monocellulaire puisque nous n'en connaissons pas la longueur totale.

La fenêtre de forme rectangulaire mesure de 0,62 m de largeur et d'une hauteur minimale de 0,68 m d'après les traces, en négatif, de linteau culminant à *ca* 23,65 m. Deux pierres blanches viennent renforcer les piédroits. Cette unique fenêtre nous permet de conclure, que les façades principales se développaient le long de la rue de Laeken et de l'intérieur de l'îlot mais également que s'il existait une habitation mitoyenne – sur l'actuelle parcelle du n°75 –, la hauteur de corniche ou de faite ne devait pas dépasser celle de l'appui de fenêtre.

La présence du pignon et notamment son extrémité orientale permet de définir l'angle du bâtiment et donc de proposer un tracé « hypothétique » du mur gouttereau oriental. Ce dernier ne correspond à aucune structure observée au rez-de-chaussée. Seul le pan de mur de la cave à rue du n°73 est axé sur celui-ci. La lecture sur plan tendrait à les associer bien que celui-ci n'a pu faire l'objet d'une étude de terrain.



Fig. 7. Plan de Bruxelles levé par Deventer, détail du quartier de la rue de Laeken: 1. rue de Laeken, 2. rue Vander Elst (Archives de la Ville de Bruxelles, plan de Bruxelles n°1).

2. Une implantation sur la rue Vander Elst : deuxième noyau (B)

Les vestiges d'un deuxième noyau semblent être préservés dans les caves du n°73 (73/-1/2 à 5) et par extension dans la pièce du rez-de-chaussée situé à l'aplomb (73/0/4) (voir planche 4 et planche 6). Le front sud de la cave se caractérise par les traces d'une voûte en berceau démolie en relation avec une maçonnerie de briques de 27,5/28x5,5/6/6,5x? cm liaisonnées au mortier de chaux (fig.6). Il n'a pas été possible de définir si les murs est et ouest étaient harpés à ce mur sud. La voûte définit une orientation perpendiculaire à la rue Vander Elst et laisse donc supposer une façade principale orientée sur cette voirie.

Au rez-de-chaussée (73/0/4), la partie supérieure du mur ouest conserve un morceau de maçonnerie définie par des briques de 27/28x6,5/7x12,5 cm qui pourraient correspondre à celles observées en caves. Un fragment de niche est visible grâce à la brique disposée en biais et sa face intérieure couverte d'enduit. Sa typologie correspond à celle observée sur le mur nord du passage charretier. Sa situation en hauteur permet de définir une construction s'élevant au moins sur trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et premier étage).

Le plan de Deventer indique avec peu de précision l'existence de bâtisses dans la zone ouest en jonction avec la rue de Laeken (fig.7). Le reste du front de la rue Vander Elst ne paraît pas être construit. Le plan de Braun et Hogenberg ne transcrit pas la même réalité



Fig. 8. Maison Erasme, Anderlecht, vue de la façade sur cour comportant des ancrs millésimées 1515 et dont le corps de bâtiment principal se caractérise par une maçonnerie à appareillage de type flamand (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

puisque l'ensemble de la rue Vander Elst est bâti. À noter que pour le secteur du côté sud de la rue Vander Elst, cette configuration est attestée par les fouilles archéologiques du couvent des Pauvres-Clares.³⁰

Il n'a pas été possible de déterminer si ce noyau se développait jusqu'à la rue de Laeken et incluait donc l'espace de la pièce d'angle à rue. Aucun élément physique ne permet actuellement de trancher.

3. Remembrement et agrandissement de l'habitation de la rue de Laeken (C)

Un immeuble fut édifié à partir des deux noyaux précédents. Il s'agit d'un édifice disposé selon un plan en L, faisant l'angle avec la rue Vander Elst (voir planche 3). Son extrémité orientale n'a malheureusement pas été mise au jour. Celui-ci se caractérise par un mur pignon à gradins observé à partir des combles actuels et dont la hauteur totale environne les *ca* 14 m (voir planche 5). Outre les modifications de hauteur, la superficie – et le volume – fut considérablement agrandi au regard du noyau A, puisqu'il fut prolongé vers l'Est, vers l'intérieur de l'îlot de près de 2,70 m. L'entièreté de cette maçonnerie n'est pas conservée, seuls quatre redans sont encore en place. Si l'on jumelle ces vestiges avec la couture verticale témoignant de l'extrémité orientale de cette nouvelle

bâtisse, il est possible de restituer l'ensemble du dessin de ce pignon. Cette typologie est connue à Bruxelles depuis au moins le XVI^e siècle d'après les représentations de l'époque telle celle de A. van den Wynngaerde, *Bruxelles*, de 1558 ou celle de J. Uttersprot, *Bruxella in Brabantia*, en 1574 ou les Vues des environs de Bruxelles d'Hans Collaert entre 1575 et 1580³¹

L'ensemble des élévations intérieures sont construites en briques de grands formats mesurant entre 27 et 28x5,5/6,5x13 cm et disposées selon un appareil de type flamand. Jusqu'à présent ce type d'appareillage n'a été que très peu mis en évidence en Région bruxelloise. A l'heure actuelle, seule la maison Erasme à Anderlecht, datée par ancrs millésimés de 1515 (fig.8), et un mur mis au jour lors d'une fouille réalisée rue du Curé à Forest,³² mais non daté, présentent un appareillage identique. On le soupçonne également pour la maçonnerie d'un mur d'un bâtiment retrouvé lors des fouilles réalisées dans l'impasse du Papier et daté du milieu du XIV^e s (phase VIII).³³ Il est à noter que pour ce dernier, les briques le constituant sont d'un format similaire à ceux rencontrés rue de Laeken. Par comparaison, les différentes recherches menées dans la Flandre actuelle montre un usage régulier de ce type d'appareillage durant le bas Moyen Age. Dans la région de



Fig. 9. Maison Dewez, Remise à carrosse et écuries, façade ouest (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

Bruges, cet appareil est d'usage du XIII^e au XVII^e siècle. Néanmoins, durant ce dernier siècle, il n'est présent dans des maçonneries à fonction décoratives.³⁴ Dans la région de Veurne, celui-ci est attesté au XIII^e siècle, mais plus durant les siècles suivants.³⁵ Nous tenons à préciser que les différentes études du bâti menées par les MRAH en Région bruxelloise montrent, de manière générale, l'emploi de l'appareil croisé ou de l'appareil irrégulier et cela du XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle.³⁶

Chaque gradin du pignon est recouvert d'une pierre blanche (calcaire gréseux) d'une épaisseur de 10 à 12 cm, probablement d'extraction locale. Pour les faces visibles, les bases inférieures sont sculptées en cavet. Un conduit de cheminée est à mettre en relation avec cette phase. Plusieurs baies ont été mis au jour sans pouvoir néanmoins clairement les rattacher à cet agrandissement.

4. Une deuxième implantation sur la rue Vander Elst : troisième noyau (D).

Un dernier bâtiment est implanté le long de la rue Vander Elst à l'extrémité orientale du site (73/0/11+12) (voir planche 3).

Seule une de ses façades a été conservée en élévation, nous ne pouvons donc pas, par la seule analyse du bâti,

en définir la superficie, ni en restituer la volumétrie. Le pan de mur préservé s'étend encore sur 8,20 m et s'élève sur 5,00 m. Les traces d'arrachage visible sur son élévation intérieure témoignent de la présence d'un mur de refend ou d'un mur pignon, ce dernier délimitant alors l'extrémité nord du bâtiment. Il fut partiellement englobé dans la construction des écuries et servit de base au pignon oriental du numéro 73 (fig.9 et fig.10).

La façade préservée présente un parement construit en briques de grand format de 27/28x5,5/6,5x13 cm liaisonnée avec du mortier de chaux appliqué en joint d'environ 1,5 cm, pleins et presque d'aspect beurré et un appareillage de type flamand. D'autres briques sont à associer à cette phase, il s'agit d'éléments de remploi d'un format de 26/27 cm pour leur panneresse. La réutilisation de ces matériaux est attestée par la préservation de mortier très chargé en sable. Celui-ci est scellé par du mortier de chaux de couleur blanche contemporain à l'érection du mur. Conjointement, les fouilles archéologiques ont mis en évidence un sol intérieur en briques disposé en épis associés à du matériel archéologique datant du XV^e siècle³⁷, néanmoins la tranchée de fouilles n'a pu être mise en relation avec le mur de façade, la zone ayant été perturbée ultérieurement.



Fig. 10. Maison Dewez, Remise à carrosse et écuries, détail de la façade ouest, arcade située à l'extrémité sud, l'arcade en elle-même a été édifiée autour d'un noyau plus ancien daté entre le XIV^e et le XVI^e s. (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

Site	Format	Datation
Église des Riches-Claires ³⁸	28x5,5x13 cm	2/4 XIII ^e – 1/2 XIV ^e s.
Porte de Hal ³⁹	28/29x6,5x14 cm	XIV ^e s.
Église des Riches-Claires ⁴⁰	27/28x5/5,5x12,5/13 cm	1/2 XIV ^e s.
Impasse du Papier ⁴¹	27,5/28,5x5,8x13/13,5 cm	milieu XIV ^e s
Rue au Beurre, 24 ⁴²	28x5x12 cm	XIV ^e – XV ^e s
Quartier Sainte Catherine ⁴³	27,5x5,5x12,5 cm.	1/4 – fin XV ^e s
Hôtel de Merode ⁴⁴	27-28x5,5/6x13/13,5 cm	1515/1516-1567
Rue au Beurre, n°26 ⁴⁵	27x6,5x13 cm	? – XVI ^e s.
Rue de Dinant ⁴⁶	28x5,5x13,5cm	XVII ^e s.
Église des Riches-Claires ⁴⁷	27/28x5/6x12/13 cm	1/2 XVII ^e s.

Ce mur a été fortement modifié, résultat de plusieurs campagnes de transformations dont les plus importantes appartiennent aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Aucune baie n'a pu être rattachée à cette première phase. Une fenêtre postérieure à cette phase a été observée sur cette élévation comme le révèle la présence d'un appuis extérieur en pierre doublé à l'intérieur d'un appui en bois. Cette mise en évidence indique clairement que l'élévation ouest de ce

mur était le parement extérieur d'un bâtiment mais, également, au vue de la hauteur de la fenêtre, que l'espace bordant le bâtiment à l'Ouest était un espace ouvert.

Des traces de finitions dans les tons rouges couvraient encore certaines zones de joints sur le versant occidental du mur.

Malgré une mise en œuvre singulière dans son appareillage qui se différencie de tous les autres appareils

observés sur le site, à savoir l'appareil croisé, nous ne pouvons affirmer, à l'heure actuelle, que ce noyau et la phase d'agrandissement sont contemporains.

La datation de ces deux bâtiments ne peut encore être formulé avec précision.

Si pour le bâtiment Est, le matériel archéologique semble indiquer le XV^e siècle, l'ensemble des phases déterminées pour les habitations de la rue de Laeken peuvent être datées, avec prudence, entre le XIV^e et le XVI^e siècle, peut-être le XVII^e siècle, en fonction des formats de briques relevés et qui correspondent à ceux observés généralement en fouilles à Bruxelles pour ces périodes (voir tableau ci-dessous).

5. Deuxième implantation sur la rue de Laeken : quatrième noyau (E)

Le plan levé par Lefèvre d'Archambault réalisée entre 1768 et 1774⁴⁸ restitue bien cette disposition avant les profondes transformations opérées durant le troisième quart du 18^e siècle (fig.11).

L'existence d'une troisième habitation sur la rue de Laeken est clairement relevée par ce document. Néanmoins, seuls les vestiges d'un unique mur pourraient être daté avec prudence d'une phase antérieure au XVIII^e siècle. Il s'agit d'un pan de mur en briques, orienté nord/sud, retrouvé en fouille et en élévation mais dont la fonction de façade ou de refend est difficilement cernable.

Alors qu'une césure importante est présente dans le bâti pour la période des XVII^e et le XVIII^e siècles, les fouilles archéologiques apportent de nombreux objets témoignant d'une très riche occupation. La zone sous les écuries en fond de cour est constituée d'un remblai contenant une grande quantité d'ossements animaux, de fragments d'assiettes en majoliques et en faïence dont une assiette datant de la première moitié du XVIII^e siècle. D'autres sondages dans la cour ont livré du matériel archéologique des XVI^e et XVII^e siècle. L'ensemble de ce matériel caractérise des habitants d'une classe sociale aisée.⁴⁹

6. Remembrement de propriété 1768-1773.

Le troisième quart du XVIII^e siècle voit l'unification complète des différents noyaux mentionnés.⁵⁰ Cette importante campagne de transformation est le fruit de J. Verjan alors greffier de la ville. Les archives de l'Etat à Anderlecht conservent un acte notarial dressé



Fig. 11. Plan levé par Lefèvre d'Archambault entre 1769 et 1774, détail (Archives de la Ville de Bruxelles, cartes et plans, plan de Bruxelles grand format n°2).

devant le notaire *Petrus Offhuijs* le 7 septembre 1773 et officialisant le transport de biens entre *Joanna Francisca Viron* et le couple *Petrus Verjan-Maria Theresia Staes*.⁵¹

Les travaux planifiés par Verjan sont conséquents puisqu'il voit la construction d'un ensemble de nouvelles façades sur la rue Vander Elst et l'actuelle cour intérieure (voir fig.28). Une restructuration complète des anciens espaces intérieurs du n°73 est également entreprise. Comme nous le verrons la façade à rue est plus tardive au vue de la mise en œuvre de sa maçonnerie mais également des datations dendrochronologiques obtenues pour le n°75. Ce dernier a subi de lourdes transformations qui ont éliminé presque toutes traces de la/des première/s constructions mais également des aménagements du greffier Verjan. Seul un morceau de la façade sur cour ainsi qu'un moignon de mur parallèle, retrouvé en élévation et en fouilles dans la courette du n°75, ont été préservés. Ils témoignent clairement d'un développement vers le nord de cet immeuble mais dont l'extrémité n'a pu être précisément définie.

D'un point de vue chronologique, les deux façades sur cour ont leurs maçonneries harpées, ce qui sous-entend une exécution de celles-ci durant une même campagne de construction à laquelle doit

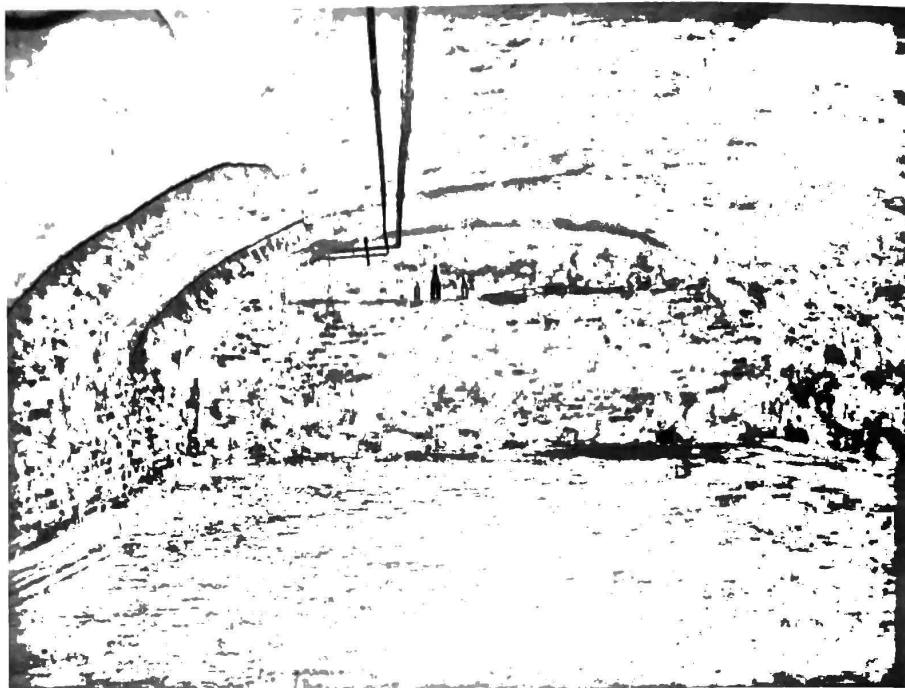


Fig. 12. Maison Dewez, cave du n°73 aménagée en 1774-1776 (M. Celis © MRBC).

être rajoutée la maçonnerie en arrondi et une partie du front sud du passage cocher liaisonnés aux deux élévations mentionnées (planche 7 et planche 8). De même, le harpage du mur de refend aux façades sud et nord permet d'établir une édification contemporaine. Un tracé directeurs apparaît au travers des nouveaux murs construits durant cette phase. Celle-ci voit la mise en place à partir de la pièce principale de l'édifice, l'espace 73/0/5, d'un plan orthogonal en parfaite adéquation avec le tracé de la rue Vander Elst. Cette mise en place a probablement entraîné la démolition du front oriental et par conséquent de la voûte de cave du premier noyau implanté sur cette rue (voir planche 6). La grande cave (73/-1/6) sous la pièce principale résulte de cette campagne d'aménagement (fig.12).

Une étude dendrochronologique de grande ampleur a été menée sur le site et a permis de corroborer l'exécution de ces travaux par J. Verjan. Un ensemble de 29 échantillons ont été prélevés dans les poutres de plancher et les charpentes⁵². Si la datation des charpentes est estimée entre 1774 et 1780 d'après le dernier cerne mesuré sans aubier⁵³, l'analyse des poutres couvrant les pièces 73/0/1, 73/0/9

et 73/1/3 présentent un abatage s'échelonnant entre le printemps 1774 et l'automne 1775 ou l'hiver 1776.⁵⁴ Or, d'après X. Duquenne, « Le 28 novembre 1776 presque tout l'ensemble du bloc nouvellement construit fut vendu à Pétronille Servaes (...) »⁵⁵. Nous sommes amènes d'affirmer que les travaux se sont déroulés à partir de 1773 jusqu'en novembre 1776 par la mise en perspectives des données archivistiques avec celles de l'archéologie. Par contre, il ne nous est pas possible d'établir l'état d'avancement ou de finition des travaux lors de l'acquisition du bien de Verjan par Petronilla Servaes en 1776.

Élévations et structurations intérieures

Les deux façades en intérieur d'îlot présentent une architecture de conception homogène caractérisée à l'Ouest par un porche d'entrée, voie principale de l'immeuble, axée est-ouest, permettant un accès de la rue à la cour. À l'Est, une double arcade définit l'implantation d'un espace de service (remise ou garage hippomobile), de plain pied avec le niveau de sol de la cour (ca 16,41 m) et avec à celui de la rue de la rue Vander Elst. Cet espace disposait d'une porte d'entrée à partir

de cette voirie. Les façades intérieures présentent un rythme entre les différentes travées presque régulier – tous les trumeaux n'ayant pas une largeur identique.

À la différence, la façade bâtie le long de la rue Vander Elst est presque aveugle. Cette opposition résulte du parti pris de fournir un maximum d'éclairage direct depuis la cour. Ainsi, les quelques fenêtres aménagées sur la rue Vander Elst découlent d'une impossibilité d'apport de lumière à partir de l'intérieur de l'îlot.

Les fenêtres du rez-de-chaussée installées dans les deux façades sur cour étonnent par leur dimension, peut-être peuvent-elles être le témoin d'une certaine hiérarchie des lieux. Néanmoins, elles ne sont pas du tout un cas unique dans le bâti bruxellois, puisque des fenêtres d'une telle ampleur ont été observées pour des façades sur cour datées des XVII^e et XVIII^e siècle rue Marché-au-Charbon, 32 à 1000 Bruxelles par exemple.⁵⁶

Pour la façade nord, excepté la présence d'un entresol aménagé au niveau des quatre premières travées, cette élévation présente une division en trois registres comportant un niveau de caves, un rez-de-chaussée et un premier étage, auxquels il faut rajouter un niveau de combles. Pour la façade est, elle reprend la même structure excepté le niveau des soupiraux. Cette absence de soupiraux pourrait être indicateur d'une absence de caves dans la partie qui se développait sur le n°75, ou une partie de ce numéro.

Il est à noter que par rapport aux niveaux observés pour les premiers noyaux, les travaux ont prévu une refonte complète des divisions verticales avec un rehaussement complet des niveaux excepté peut-être celui des caves⁵⁷ – *ca* 14,60 m pour les caves, à *ca* 16,86 m pour le rez-de-chaussée; le premier étage à *ca* 21,76 m et les combles *ca* 25,44 m. Cette situation se distingue également de la disposition actuelle puisque entre les numéros 73 et 75, on observe une différence de 0,60 m témoignant de plusieurs phases de transformations postérieures à 1773-1776.

De manière générale pour le n°73, l'organisation intérieure établie lors de cette campagne, nous est parvenue presque intégralement. Elle se caractérise par une succession de pièces en enfilade au niveau des caves, du rez-de-chaussée et à l'étage. Plusieurs modifications furent néanmoins apportées postérieurement, mais concentrées essentiellement dans le passage cocher et dans la zone de service.

Pour cette dernière, le mur de refend, montant de fond et séparant les pièces 73/0/6-7-8 de la pièce 73/0/10 ainsi que toutes les pièces au même aplomb,

appartient à une phase postérieure. L'existence d'un espace unique n'est donc pas impossible – la largeur des trumeaux aux étages va même dans ce sens pour les trois premières travées, la différence de rythme avec la quatrième pourrait résulter de la construction des arcades de la remise et d'une volonté d'être axé sur celles-ci. Néanmoins, une division à l'aide de cloison plus légère n'est pas à exclure. La pièce 73/0/6-7-8 était à l'origine scindée en deux zones : l'une avait fonction de remise et se caractérisait par une paire d'arcade et d'un pavage de plain-pied avec la cour; la seconde – comme espace tampon, entre la rue et la remise – était séparée de la première par un mur orienté est-ouest. Situé au même niveau, il distribuait la remise et contenait un escalier droit permettant un accès aux étages. Celui-ci disparut au profit d'un nouvel escalier toujours en place actuellement et de plain-pied avec les trois pièces en enfilade du rez-de-chaussée (73/0/3 à 5). Il existe donc pour cette zone une pérennité de localisation des espaces de communication verticale.⁵⁸ Cet escalier devait être orienté est-ouest et positionné contre le mur de façade. Cette restitution s'appuie sur la série d'assemblages vides visibles sur la lambourde ouest et dont le rythme irrégulier ne correspond pas à la disposition régulière des solives.

L'escalier principal est postérieur à cette campagne. Il est actuellement impossible de proposer avec certitude un positionnement de l'escalier d'origine. Cependant, le mur nord de la descente de cave semble avoir été arasé. Il n'est donc pas impossible que ce mur se développait encore en hauteur et qu'il fut démoli jusqu'au niveau du rez-de-chaussée lors de la pose de l'actuel escalier monumental.

Enfin, la charpente couvrant l'aile le long de la rue Vander Elst est constituée de cinq fermes numérotées de I à V, d'une typologie « fort simple: elles sont composées d'un portique en trapèze, surmonté d'un poinçon de petite dimension, soutenu par des liens de fermettes⁵⁹ » (fig.13). L'auteur indique également la présence de nombreux remplois mais contemporains de l'exécution de ces fermes.⁶⁰ Cette typologie à portique est une constante dans l'architecture bruxelloise et plus largement en Moyenne et Basse Belgique.⁶¹

Matériaux et mise en œuvre

La mise en œuvre des maçonneries se caractérise pour les façades d'une plinthe en pierre blanche, du grès



Fig. 13. Maison Dewez, comble, ferme à portique, abattage des bois datée par dendrochronologie de 1774/1776 (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

lédiens, de petit appareil (épaisseur d'assise entre 0,09 et 0,18 m). Elle fait saillie de 0,03 m par à la façade construite essentiellement en briques dont le format s'échelonne de 26 à 27,5 cm pour les panneresses, de 5 à 5,5 cm pour l'épaisseur et enfin de 12,5 à 13,5 cm pour les boutisses. Il est à noter que sur un échantillonnage de trente briques, le groupe le plus important est formé de groupe de 26,5 cm. de long avec 46,66%, alors que les briques de 27,5 cm ne constituent qu'une part insignifiante de 3,33%. Le reste est distribué entre deux longueurs de panneresse distinctes : 26,66% pour les panneresses de 26 cm et 23,33 pour celle de 27 cm. Elles sont disposées en appareil croisé et liaisonnée au mortier de chaux beige appliqué en joint fin parfois gras, généralement plein et légèrement beurrée. Ce parement présente un aspect régulier et proprement monté, à la différence des élévations intérieures montées avec des briques fragmentaires – le mesurage de 60 briques provenant du mur sud de la pièce 73/1/5-6-8 a permis d'identifier seulement 8% de briques entière et cela sur une maçonnerie de 3,18 m de long sur 0,80 m de haut –, certaines identifiées comme des remplois⁶² et dont la caractéristique principale est d'offrir une maçonnerie peu soignée au vue des

différences de nu observée entre les lits de pose. Cette exécution n'est pas un cas isolé.⁶³ Elle permet d'utiliser ou de réutiliser des éléments de moindre qualité qui seront de toute façon voués à disparaître sous une couche d'enduit généralement centimétrique.⁶⁴ Les mêmes caractéristiques de montage ont été relevées pour les murs de refend propres à cette phase. Enfin, l'épaisseur des murs s'amenuise progressivement en fonction des niveaux, d'une consistance logiquement importante en caves suivi d'un rétrécissement progressif par niveau, d'environ 0,10 m – presque une demie brique, excepté à l'étage des combles.

On observe pour cette période l'emploi de différents types de pierres utilisées pour l'ensemble des baies des trois façades. Les fenêtres présentent des piédroits en maçonneries mixtes constituées de briques et de pierres de natures et/ou de provenances différentes. La majorité d'entre-elles sont des pierres blanches. Plusieurs éléments de remploi ont été relevés, il s'agit de meneaux ou de croisées, de pièces de cordons ou des pierres simplement retaillées (fig.14).

Les trumeaux des fenêtres éclairant l'espace 73/1/5-6-8 du premier étage se singularise par l'emploi de quatre pierres taillées dans du grès vert de Tubize



Fig. 14. Maison Dewez, façade nord du n°73, détail d'une pierre en remploi (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

appelée également arkose⁶⁵ (fig.15). Dominique Bossiroy, auteur de l'analyse pétrographique, précise que l'emploi de cette pierre est attesté dès le XII^e siècle et entre dans la composition de plusieurs édifices assez proches des carrières jusqu'au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles.⁶⁶ Il est à noter que les linteaux couvrant les trois soupiraux éclairant la cave 73/-1/6 ont été taillés dans du grès lédien. Ce matériau est exploité aux environs de Bruxelles sur les deux rives de la Senne ainsi que dans la région entre la Senne et la Dendre ; il se caractérise par un assez grand appareil.⁶⁷

L'ensemble des appuis de fenêtres se caractérise par l'utilisation de petit granit. Les appuis de fenêtres sur cour sont marqués d'un signe lapidaire. Sur les quinze, treize sont gravés d'un $\times$ et deux comportent la marque Ξ . Malheureusement vu leur typologie, leurs datations restent floues puisque ces marques sont utilisées dès le XV^e siècle pour le $\times$ et dès le XVI^e siècle pour le Ξ ⁶⁸ et sont attestées jusqu'au XVIII^e siècle, notamment au prieuré de Saint-Michel à Sart-Les-Moines en 1731-1732⁶⁹ pour la première, et à Appelterre Eichem dans l'église paroissiale Sainte-Gertrude en 1790 pour la seconde.⁷⁰ Leur ciselure généralement nette s'échelonne entre 31 et 42 coups pour 10 cm. Les fenêtres installées sur la rue Vander Elst n'ont pu toutes être étudiées. L'appui de la baie éclairant la pièce 73/1/4, porte une marque lapidaire sous la forme d'un M, non identifiée mais datée du XVIII^e siècle.⁷¹ Elle est inscrite sur un fond ciselé net comprenant une fréquence de taille de 31c/10cm².



Fig. 15. Maison Dewez, façade nord du n°73, détail d'un trumeau dont la maçonnerie se caractérise par l'usage combiné de grès vert de Tubize et de grès lédien (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

La porte cochère est également en petit granit et présente également la marque $\times$ (fig.16) et présentant une ciselure nette. Pour ce porche de fines feuilles de plomb ont été disposé sur chaque face supérieure des assises (ca 1mm d'épaisseur). Cette mise en œuvre d'encadrement s'oppose à celui de la façade à rue qui semble être entièrement construit en pierre blanche d'après les photos de la restauration de 1998. Cette mise en évidence a son importance puisqu'elle oppose bien deux mises en oeuvre bien distinctes dans le choix des matériaux mais également deux types d'ornementation formellement différents : le porche d'entrée à rue étant d'aspect plutôt épuré, alors que le porche sur cour comme nous l'avons décrit dispose d'un rehaut de guirlande.

Enfin, la colonne monolithique servant de trumeau à la double arcade porte aussi une marque identique tallée sur une ciselure nette de 31 coups pour 10 cm.

Pour le bois, différentes essences ont été identifiées. Si le bois de charpentes et l'ensemble de la pourtrai son ont été taillés dans du chêne, le bois utilisé



Fig. 16. Maison Dewez, façade ouest du n°73, marque lapidaire et relevée sur le piédroit sud du porche (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

pour le plancher est en résineux. Les planches de ce dernier ont une typologie d'assemblage à mi-bois.

7. Réaménagement et transformations du dernier quart du XVIII^e siècle

Petronila Servaes, veuve de Pierre Mertens, acquit la propriété de Verjaen en novembre 1776. Suite à son décès en 1782, l'ensemble resta en indivision. Quelques années plus tard, en 1788, l'hôtel était donné en location. En 1791 et 1792, l'architecte Laurent Benoit Dewez et son épouse Marie-Françoise Mertens – fille de Petronila Servaes et de Pierre Mertens – y demeuraient et l'occupaient avec des émigrés français. En 1803, au partage de la succession Mertens, l'ensemble fut repris par deux autres enfants, François-Joseph Mertens et Marie-Anne Mertens. Il faut souligner que ces derniers habitaient déjà l'hôtel en 1795 mais que dès 1802, ils n'occupaient plus que l'actuel n°75, le n°73 étant donné en location.⁷²

L'histoire de l'occupation de cet hôtel, durant ce dernier quart de siècle, semble donc avoir été assez

mouvementée. L'analyse archéologique du bâti montre que durant cette période deux importantes phases de rénovation ont eu lieu. Elles ont ainsi profondément modifié la physionomie de l'immeuble surtout pour l'actuel n°75 et pour la cour. Si la chronologie relative des travaux est assurée, leur datation précise reste néanmoins incertaine.

Travaux et aménagements de la première phase

La première phase se caractérise par la reconstruction d'une partie du front nord du passage charretier comprenant l'édification d'un pignon en épis au niveau des combles et le percement d'une longue et étroite fenêtre au premier étage devant s'ouvrir vers le nord (voir fig.29). Cet élément prouve que la partie de mur concerné était destinée à être une façade. Cette maçonnerie se caractérise par l'emploi de brique de 19,5/20x5/5,5x9/9,5 cm disposée en appareil croisé. La mise en œuvre se singularise par des joints dégueulants et une différence de nu entre les lits. Ces dernières caractéristiques peuvent indiquer la construction

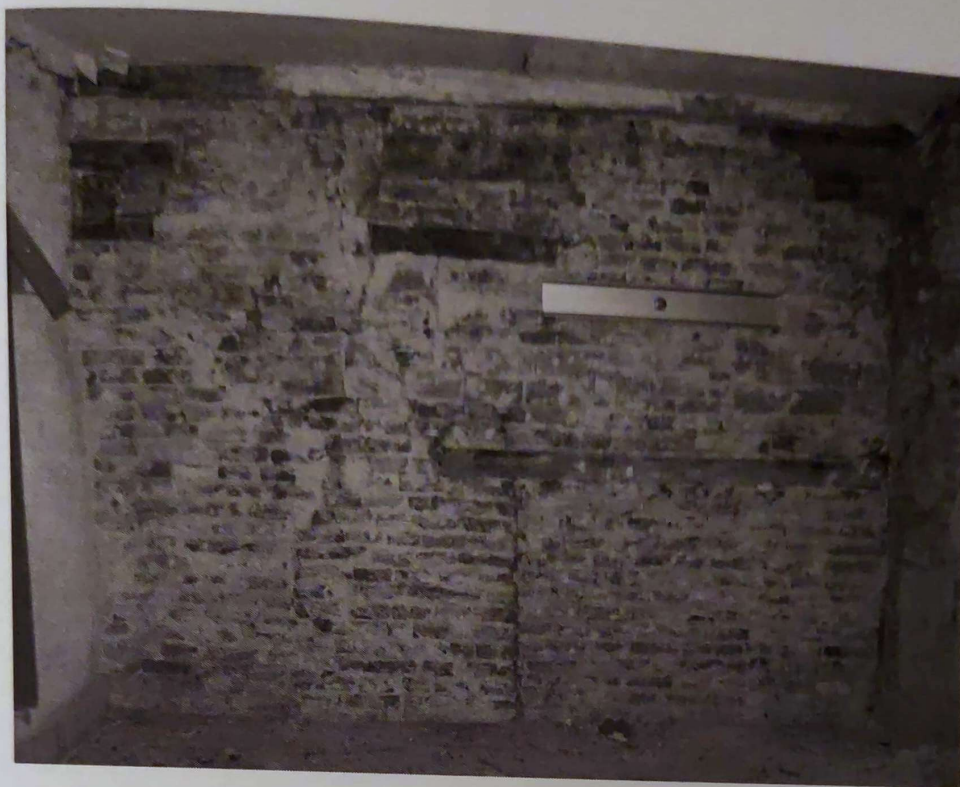


Fig. 17. Maison Dewez, deuxième étage du n°75, ancien mur de façade devenu refend, parement intérieur avec trous de boulin identifiable dans la partie supérieure du mur par la présence de paires de pièces de bois disposées horizontalement et parallèlement l'une à l'autre (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

d'un mur contre une maçonnerie déjà existante mais devant être démolie après la réalisation de l'ouvrage.

De même, la série de trous de boulin, en pierre blanche de petit format, localisée au deuxième étage du n°75 dans le mur de refend séparant les pièces 75/2/6 et 75/2/7 atteste l'existence d'une façade perpendiculaire à la façade susdite (planche 9 et fig.17). L'ensemble de ces éléments permet de déterminer qu'une partie du bâtiment érigé sur l'actuel n°75 a été démolie afin de créer une cour intérieure dont la superficie exacte ne peut être établie.

Un accès au nouveau bâtiment, via le passage charretier, fut installé au rez-de-chaussée. Une autre porte fut également installée à hauteur du palier de l'escalier principal et donnait accès à une pièce appartenant à l'actuel n°75. Cette disposition laisse suggérer une restructuration des niveaux, perceptibles également par l'aménagement des trois fenêtres aménagées à partir des deux baies de la façade orientale érigée en 1774-1776. Il est à noter que le limon de l'escalier d'honneur vient sceller une partie du piédroit de porte, ce qui indique clairement la postériorité de cet important élément de communication.

Enfin, au niveau du n°73, les espaces de service établis en 1773-1776 furent scindés en deux sur tous les niveaux par la construction d'un nouveau mur de refend. Celui-ci fut percé d'une porte au rez-de-chaussée dont les piédroits, majoritairement en briques, comprennent quelques éléments de pierres blanches

Travaux et aménagements de la seconde phase

La seconde phase est définie par de considérables modifications apportées au site. Elle voit l'édification de la façade de la rue de Laeken (fig.18) et la reconstruction presque intégrale du n°75, avec néanmoins le maintien de son extrémité orientale bordant la cour. Quelques modifications sont exécutées au n°73.

La nouvelle façade à rue unifie de manière visuelle deux habitations distinctes : une habitation qualifiée de principale par son ampleur et son emprise au sol (n°73) (fig.19). Elle se distingue de la maison dite secondaire (n°75), plus étroite et moins vaste. La façade présente une composition symétrique à cinq travées. La travée

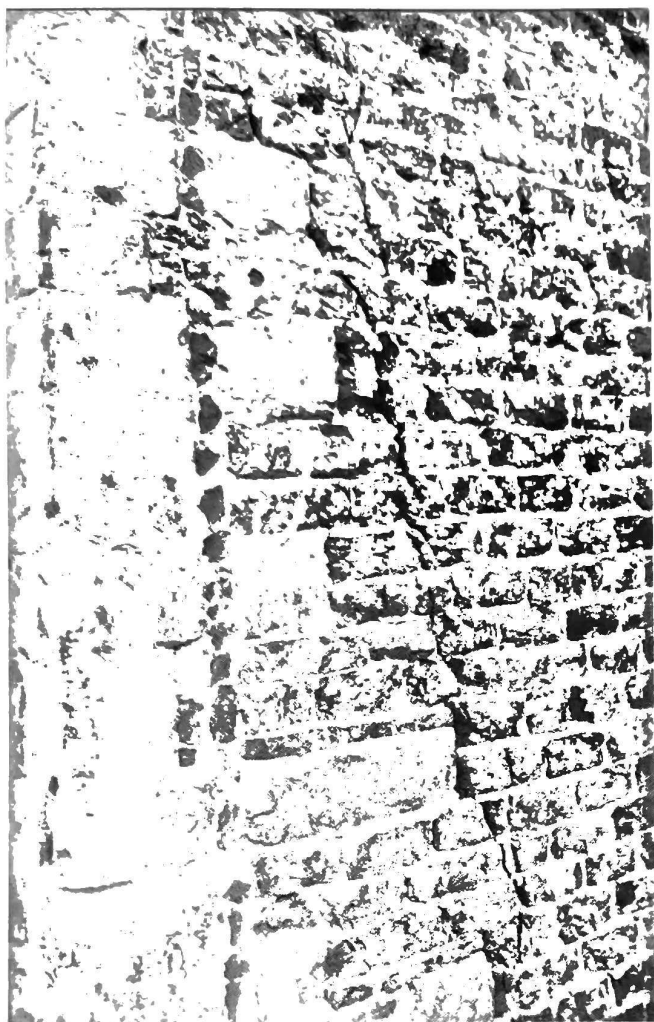


Fig. 18. Maison Dewez, angle de la rue Vander Elst et rue de Laeken, ancienne anglée de façade et construction de la nouvelle façade attribuée à L.-B. Dewez (M. Celis © MRBC).

médiane en est le point focal, elle inclut l'entrée cochère encadrée de pilastres soutenant un fronton triangulaire. À l'extrémité nord, une travée supplémentaire renferme l'accès au n°75 paraît y être accolée. L'homogénéité visuelle des deux habitations – notamment dans le découpage des niveaux – : caves, rez-de-chaussée, premier étage et combles, ne coïncide pas à la division réelle des deux unités, puisque le n°75 dispose d'un étage supplémentaire. Les fenêtres du premier étage éclaire en réalité deux niveaux, ce qui n'est pas le cas au n°73.

La voûtaison actuelle des caves remonte à cette campagne ou à la phase 2, elle a été bâtie avec des briques de 19/19,5/20x4,5/5x?cm posées sur boutisse et liaisonnées avec du mortier de chaux beige-gris. Ce couvrement a remplacé une structure dont la typologie n'a pu être identifiée.

Les écuries occupent le secteur oriental du site (voir planche 4 et fig.9). Elles furent implantées le long d'une allée dont le tracé joint le terrain situé au centre de l'îlot. Il ne nous est plus possible aujourd'hui d'établir de manière archéologique si la propriété étudiée disposait ou non d'un accès à partir de cette voie de ce passage

Excepté la maçonnerie de la quatrième arcade, implantée à l'extrémité sud, cet ensemble a été uniquement construit en briques de 19/19,5x4,5/5x9/9,5 cm mélangée à des briques de 21/22x4,5/5,5x10/10,5 cm. L'élévation du mur gouttereau est amortie par une frise en encorbellement simple, dont l'arête inférieure présente un biseau. L'irrégularité du profilage laisse entrevoir une découpe sur chantier. Cette mise en œuvre s'accompagne de la pose d'un enduit centimétrique. L'analyse archéologique permet aussi d'avancer prudemment que le mur sud de l'espace 73/0/13 pourrait dater de cette campagne d'après les formats de briques utilisés et leur mise en œuvre – le mortier étant d'aspect identique –. Néanmoins, il fut fortement modifié postérieurement à la suite du percement d'une série de baie. De même, d'après la mise en œuvre relevée, la division de l'espace 73/0/11 et 73/0/12 résulterait de cette phase. Dès lors, les quatre arcades auraient pour unique fonction d'unifier visuellement deux espaces à destination bien distincte : des remises et un bâtiment dont la fonction est encore difficilement déterminable.

Reconstruction au n°75 : édification d'un habitat secondaire

Les travaux de reconstruction de l'habitation secondaire amènent (n°75) l'édification de deux nouvelles façades à l'intérieur de la parcelle, réduisant ainsi la courette précédemment aménagée en un seul puit de lumière (planche 10). Cette disposition justifie le nombre important de fenêtres, quatre en tout, installées dans la cage d'escalier – façade est – mais également le percement en façade nord de fenêtres d'une hauteur de 2,93 m éclairant la pièce centrale du rez-de-chaussée alors que celles de la rue atteignent 2,75 m. Un soupirail d'une typologie particulière éclaire une des caves à partir de cette même élévation. Située à l'aplomb de la fenêtre orientale de la pièce centrale, la partie supérieure de ce jour se caractérise par un profond retrait de la maçonnerie aménagé à partir son linteau jusqu'à l'appui de la fenêtre mentionnée. À cet endroit, l'épaisseur du mur passe d'une brique et demie à une demi brique (planche 11).



Fig. 19. Maison Dewez, vue de la façade de la rue de Laeken avant la restauration de 1991 ((c) MRBC).

Le niveau de caves se développe sur l'ensemble de la surface disponible,⁷³ excepté peut-être sous la pièce 75/0/5. Ce nouveau réseau était accessible par l'escalier en vis, seul moyen de distribution de cette habitation. Les caves disposent toutes d'une voûte en berceau orientée est-ouest.

La structuration générale de cette habitation est relativement complexe. Elle se compose pour le rez-de-chaussée de deux pièces en enfilade que distribue un couloir d'entrée installé à l'extrémité nord de la bâtisse contre le mur mitoyen. Ce dernier donne accès à l'unique cage d'escalier distribuant l'ensemble des niveaux.

Deux pièces constituaient le premier étage (planche 12). Par rapport à l'état actuel, la pièce à rue était plus profonde de 0,60 m, la cloison orientale reposant ainsi sur une poutre maîtresse. Cet espace était également divisé par une structure légère orientée est/ouest comme l'attestent les clous d'ancrage relevés au-dessus du plafond et d'après son tracé observé en négatif sur le plancher. Pour cette dernière, l'ensemble des planches est orienté nord/sud excepté une alignée est/ouest et d'une largeur différente d'environ 0,12 m., mesure correspondant à l'épaisseur d'une cloison. Les

autres planches ont largeur entre 24,5 et 26,5 cm. Nous tenons à préciser que le plafond de cette pièce est en place. Cette affirmation tranche avec les avis de certain auteur mettant en doute une division des fenêtres en deux par l'installation du plancher du deuxième étage.⁷⁴ Cependant, la pose de la lambourde partiellement insérée dans la maçonnerie n'a entraîné aucune perturbation dans les trumeaux. Il s'agit donc d'une phase homogène et contemporaine de la façade.

Le deuxième étage était constitué de cinq espaces : deux pièces à front de rue, une centrale, un couloir les distribuant et une petite pièce accessible à partir du palier surplombant l'escalier.

Tous les planchers des étages et une majorité des ouvertures de portes remontent à cette phase. Pour ces dernières, un cadre de bois délimite leur ouverture. Les investigations menées au rez-de-chaussée ont permis de démontrer que la baie séparant la pièce centrale de la pièce à rue était le fruit d'une modification postérieure à cette phase. La baie d'origine était à la base plus petite avec une largeur d'1,10 m et une hauteur de 2,18 m comme en témoignent la sablière basse et l'assemblage vide indiquant la position du poteau montant sud. Le piédroit droit septentrional



Fig. 20. Maison Dewez, rez-de-chaussée du n°73, escalier monumental (M. Celis © MRBC).

a quant à lui été retaillé. Le linteau était incéré dans les mortaises des piédroits à l'aide de tenon. Les baies donnant accès à la cage d'escalier à ce niveau et au premier étage reprennent la même mise en œuvre.

Il apparaît au terme de cette description que les espaces situés à l'extrémité orientale de la bâtisse, le long de la cour principale, était en connexion à cette époque avec le n°73 et non directement avec le n°75. Ceux-ci étaient donc accessibles directement à partir de passage cocher. Nous pouvons donc conclure que le n°75 était bicellulaire et le n°73 se développait sur les deux numéros. Ce type d'organisation avec un développement spatial ne respectant pas la division formelle de l'habitation a également été observée dans une phase ultérieure (voir II. 4/4 du XIX^e siècle)

Enfin, les espaces de service n'ont pas été entièrement localisés. Ainsi les cuisines, si l'on suit l'hypothèse que la dernière pièce sur cour n'était pas annexée

au n°75, ne pourraient prendre place que dans les caves actuelles. Quant aux latrines, elles ont été clairement identifiées dans la cage d'escalier contre le mitoyen nord. L'escalier se distingue des volées de la cave, puisqu'il s'agit d'un ensemble en bois à noyaux creux et non plus d'une vis en pierre bleue.

Modification et restructuration au n°73

Au numéro 73, l'escalier monumental est monté durant cette seconde phase (fig.20). La porte aménagée durant la phase précédente est scellée et déportée vers l'Est afin d'être adéquate avec le palier de l'escalier.

Quelques restructurations sont réalisées notamment dans les anciennes remises ou écuries aménagées entre 1773 et 1776. Celles-ci se voient partiellement transformées en espace de distributions par le rehaussement du niveau de sol en adéquation avec les trois pièces en enfilade. L'escalier de service actuel remonte à ces travaux; l'adjonction d'une cloison parallèle à la rue Vander Elst (73/1/10) le rend totalement autonome des espaces de service et des pièces qu'il dessert.⁷⁵ Une pièce supplémentaire est ainsi créée au premier étage. Notons aussi pour ce niveau l'adjonction d'une maçonnerie contre le mur sud de la pièce à rue 73/1/3

Au rez-de-chaussée, il apparaît également que l'accès à la rue Vander Elst et le couloir d'entrée furent conservés. La porte aménagée dans le mur de refend oriental semble avoir été déplacé vers le Sud. L'espace à l'aplomb du « grand salon » (73/0/5) est divisé en deux pièces par une cloison orientée nord-sud (73/1/5+6 et 73/1/8).

Une série de nouveaux planchers sont placés tout en conservant certains planchers de la rénovation de 1773-1776.

Éléments de confort et éléments décoratifs

On observe dans cette phase que l'immeuble n'était pas démunie de confort puisque l'essentiel des pièces était chauffé par une cheminée. Deux typologies ont été relevées : des cheminées centrées sur le pan de mur - une exception la pièce 73/1/2 puisque la cheminée est légèrement décentrée - et en majorité des cheminées d'angle (fig.21). Le premier type se retrouve au rez-de-chaussée pour les pièces à rue (73/0/3 et 75/0/2), la pièce centrale du 73 (73/0/5) et enfin, un espace de service de ce même numéro (73/0/10). Les étages à l'aplomb de cette dernière

pièce et de la pièce 75/0/2 sont toutes munies d'une cheminée centrée, ce qui n'est pas le cas pour le reste des pièces déjà mentionnées. Au premier étage du n°73, tous les autres espaces sont chauffés par des éléments d'angles. Il en est de même pour le n°75. Enfin, l'actuelle cheminée d'angle de la pièce centrale du rez-de-chaussée (75/0/4) n'est pas dans sa position originelle puisque celle-ci devait prendre place à l'angle sud-ouest de cet espace, comme le prouve les traces de suie observées, les stigmates de l'arrachage de la hotte dont le harpage avec la cloison occidentale est bien visible mais également les deux coutures obliques visibles dans le plafond indiquant en négatif à l'emplacement de la corniche de la hotte.

Les plafonds du rez-de-chaussée de cet immeuble pour les pièces principales (73/0/3 à 5 et 75/0/2 et 4) sont tous rehaussés d'éléments décoratifs. Pour les deux habitations, ils présentent une mise en œuvre identique, puisqu'il s'agit de plafonds stuqués posés sur lattis. À la différence cependant, que ceux du n°73 sont en suspension alors que ceux du n°75 sont directement ancrés aux solives. De plus, ces derniers sont rehaussés d'éléments décoratifs comme des encadrements écornés munis de motifs floraux pour la pièce à rue (75/0/2) et d'écoinçons pour la pièce centrale (75/0/3) alors que les couvrements du n°73 sont plus dépouillés et ne sont composés que d'une gorge et d'une rosace.

Matériaux et mise en œuvre

Les briques constituent le matériau de base de cette rénovation. Elles se différencient de la phase précédente par leur calibre légèrement plus petit entre 18,5 et 19, parfois 19,5, sur 4,5-5 sur 9 cm. Le mortier utilisé est un mortier de chaux dont la couleur légèrement plus blanc-grisâtre que celui observé pour la phase 1774-1776. Les joints sont généralement fin (< 1,5 cm) et plein. Différentes pierres sont également utilisées. La pierre blanche, pour l'essentiel, est adoptée pour la construction de la plinthe, les piédroits et les clés d'arc de baies de la rue de Laeken, le niveau d'attique et l'ensemble des éléments décoratifs.

Cette mise en œuvre se distingue des nouvelles façades intérieures, pourtant contemporaines, pour lesquelles seules la brique et le petit granit sont employés. Cette pierre bleue est quant à elle uniquement destinée aux appuis et aux marches de caves. Pour les blocs étudiés, sept en tout⁷⁶, quatre sont marqués des lettres BC (fig.22), un porte le signe MBC et le

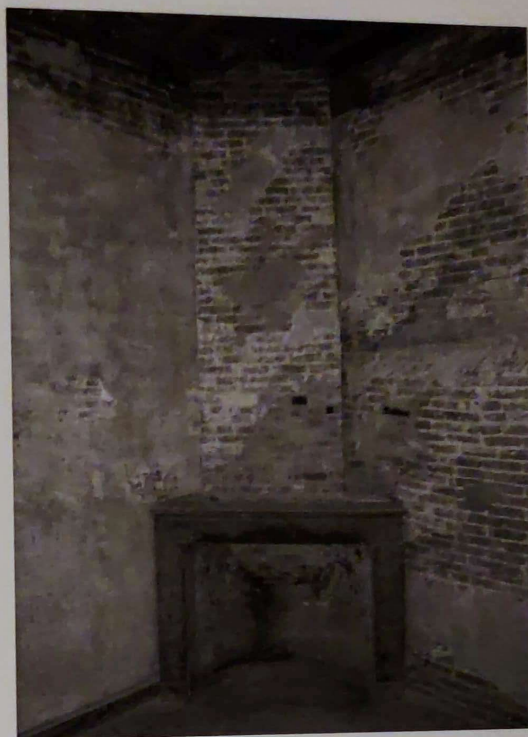


Fig. 21. Maison Dewez, premier étage du n°73, cheminée d'angle de la pièce 73/1/9 (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

dernier est identifié par le monogramme **ND**. Tous ces signes apparaissent sur une ciselure assez nette.⁷⁷ Pour les deux premières, il s'agit des marques de tailleurs ou d'association de tailleurs bien connu. La première est de la main à J.-B. Capitte (1753-1818), la seconde au duo N.-J. Marcq et J.-B. Capitte (2/2 XVIII^e s.).⁷⁸ La dernière est non attribuée (2/2 XVIII^e s.).

Enfin, une quatrième marque **NBN** couvre la marche de départ de l'escalier monumental.⁷⁹ Les marches de départ de l'escalier du n°75 et de l'escalier principal du n°73 sont en pierre bleue. Celle-ci est un inscrit sur une ciselure nette, avec 36 coups pour 10 cm, et dont l'exécution est datée avec peu de précision du XVIII^e siècle.

Précisons encore que de nombreux remplois de pierres bleues et pierres blanches sont utilisés comme agrafe pour harper les nouvelles maçonneries intérieures aux structures antérieures.

La mise en œuvre des cheminées se caractérise pour le cœur de la maçonnerie par un emploi d'élément métallique et l'emploi de briques de format distinct. De manière générale, la trémie est constituée



Fig. 22. Maison Dewez, premier étage du n°75, appui de fenêtre avec un détail de la marque de l'association de Capitte et Marcq (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

de lattes métalliques disposée parallèlement, une extrémité étant clouée au chevêtre et l'autre incérée dans la maçonnerie des murs. Pour celles mesurées, elles ont généralement une section de 5,1 à 5,3 sur un de 1,3 à 1,4 cm. Cette ossature soutient une semelle de briques de 18,5/19x4,5/5x9/9,5 cm posées sur champ. Vient ensuite une couche de sable - *ca* 4,5 cm d'épaisseur - recouverte d'une couche de mortier - *ca* 0,5 à 1 cm d'épaisseur - sur laquelle sont posés des carreaux en terre cuite de 13,5x2,4x13,5 cm. Les piédroits sont montés avec des briques noires de 13,5x3,5x? cm. soutenant des lattes métalliques profilées. Ces dernières, épaisses de 1,3 cm et pouvant atteindre une longueur de 1,38 m., supportent une maçonnerie de briques posées sur champ qui forment le cœur du manteau. Cette « âme » de la cheminée est dissimulée par les plaques de « marbres » formant la finition du manteau.

Grâce à l'emploi de ces pièces métalliques, certaines mises en œuvres particulières ont pu être réalisées, notamment pour le conduit de la cheminée de la pièce 73/0/9. Dans la pièce étudiée, la hotte présente bien une élévation verticale, néanmoins son véritable conduit

a été rejeté contre la façade sud de l'immeuble (fig.23). Elle enjambe donc le couloir adjacent. Les lattes métalliques utilisées ont une section de 4,7 à 4,8 de large sur 1,4 cm d'épaisseur et ont un tracé légèrement courbe. Une autre particularité a été révélée lors du démontage des deux cheminées dans la pièce contigue. Les cheminées d'angles ont été construites à l'aplomb de d'une poutre maîtresse. Cette dernière est englobée par la hotte de la cheminée. Afin de la protéger, des meneaux de fenêtres moulurés en cavet ont été insérées dans le mur et couvrent la face inférieure de la pièce de bois. L'ensemble est recouvert de céramique architecturale et le tout est enveloppé dans une épaisse couche de mortier.

Pour terminer, quatre essences de bois ont été identifiées pour cette phase de construction. Le chêne reste abondamment utilisé. Il est bien évidemment employé pour les fermes de charpentes, la poutraison, les solives ainsi que l'ossature des cloisons (fig.24).

Les solives, les poteaux et les entretoises ont généralement une section de 9/10x9/10 cm, excepté pour certains poteaux montant de fond plus large. Les poteaux et les entretoises sont assemblés à tenons et mortaises



Fig. 23. Maison Dewez, premier étage du n°73, conduit de la cheminée d'angle de la pièce 73/1/9 (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).



Fig. 24. Maison Dewez, rez-de-chaussée du n°75, vue du couloir et de la mise en œuvre de la cloison (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

chevillés. Enfin, les solives sont posées à mi-bois sur les poutres. Leurs faces supérieures ne rasant pas celles des poutres mais sont plus hautes d'environ 0,02-0,03 m. Les solives mesurées montrent un écart irrégulier entre-elles s'échelonnant entre 0,18 m à 0,29 m. Il est à noter qu'une pièce de bois formant l'arc surplombant le passage coché est muni d'un orifice oblique « traversant qui pourrait correspondre à un dispositif d'accrochage des bois, rapprochés pour constituer un radeau ».⁸⁰

Les marches et le limon de l'escalier sur noyau creux (n°75) sont également taillés dans cette essence. Les marches présentent une découpe faite à la main (trace de sciage très irrégulière) et un marquage de montage sur la contre-marche. Un double repère est clairement visible, le premier est inscrit à la sanguine selon une numérotation continue en chiffre romain ; le second reprend l'indication de la première mais est directement taillée dans le bois. Les différentes pièces composant les deux limons sont assemblées à tenons mortaises et chevillées à l'aide de fiche en bois, alors que les marches et contres marches sont insérées dans les limons, taillés à cet effet et cloués avec des fiches en fer.

L'escalier principal et l'escalier de service (n°73) pour leurs éléments en bois sont entièrement en chêne.⁸¹ Si de manière générale, leur mise en œuvre est identique, ils diffèrent par leurs marquages de pose. Pour l'escalier monumental, la numérotation latine est directement incisée dans la contre marche. Pour l'escalier secondaire, le marquage est plus complexe. Il s'agit d'une numérotation discontinue que l'on peut scinder en deux ensembles définis par les première et deuxième volées comme premier groupe et la troisième et dernière volée comme deuxième groupe. Le premier est caractérisé par une numérotation continue se développant du rez-de-chaussée à l'entre étage. Cette numérotation incisée dans le bois est à la fois en chiffre romain, pour la majorité des contremarches, et en chiffre arabe notamment pour les neuvième et dixième contremarches (deuxième volée).⁸²

Le deuxième se développe du premier étage aux combles. Il est divisé en trois sous ensembles correspondant aux deux quartiers tournant et d'une partie droite. Cette numérotation est discontinue – la numérotation recommençant à chaque nouvelle partie de la volée. Elle aussi uniquement en chiffre romain et



Fig. 25. Maison Dewez, combles du n°73, plancher à rainure et fausse languette (P. Sosnowska © MRAH-MRBC).

est inscrite au « crayon gras ». Il semble inconcevable qu'il s'agisse de deux campagnes de construction distinctes tant la facture et l'ensemble (escalier – cloisons – planchers) paraissent homogène.

La différence de numérotation dans cet escalier homogène peut indiquer, par hypothèse, que sa réalisation est le fruit d'un atelier et de plusieurs mains.

Enfin, le chêne est utilisé pour les lattis de pose des plafonds⁸³ sur lequel s'accroche la première couche d'enduit. Ces éléments étaient ancrés aux solives avec des clous à tête ronde.

Du merisier figure également dans la mise en œuvre du plafond. Il est employé brut puisqu'il s'agit de rameaux débités en deux et cloués sur des planches utilisées pour recevoir les gorges du plafond.

On retrouve l'épicéa essentiellement pour la confection des planchers.⁸⁴ Les planches sont assemblées à rainure et fausse languette (fig.25). Des exemples de cette mise en œuvre sont datés de la même période⁸⁵, c'est-à-dire de la fin XVIII^e siècle. Il se démarque mi-bois observé durant le XVIII^e siècle, mais toujours utilisées actuellement et des assemblages à mi-bois relevés pour le XVII^e siècle.⁸⁶ Les planches mesurées ont une largeur allant de 24,5 à 26,5 cm pour une épaisseur de 2,2 à 2,6 cm. La largeur

se différencie de celle observée pour les planches à mi-bois mesurant entre 22,8 et 24,5 cm. Les planches étaient fixées à l'aide de clous à tête rabattue.

Des planches de bois ancrées aux solives permettent de rigidifier le plafond. Elles proviennent également de la même essence. Elles ne paraissent pas être un remploi et est donc taillé à cet effet.

Pour terminer, J.-A. Glatigny a également identifié que le poteau de départ de la rampe, de même que le lattis cloué sur la face occidentale de l'arc surplombant le passage charretier, avaient été sculpté dans du noyer.⁸⁷

Datation, maîtres de l'ouvrage et maître d'œuvre

Essai de datation⁸⁸

L'analyse des différentes structures et de leur relation chronologique relative permet de déterminer deux phases de construction bien distinctes et cela malgré une analogie des matériaux. Néanmoins, l'établissement d'une datation absolue et d'une chronologie fine reste difficile.

Si le *terminus post quem* est acquis pour la première phase à savoir la campagne de construction de Verjan entre 1773-1776, le *terminus ante quem* reste incertain et découle de la découverte de la première couche de

finition appliquée sur la cheminée d'angle de la pièce centrale du premier étage au n°75 – cette structure appartenant à la deuxième phase. Il s'agit d'un papier peint à arabesque datée stylistiquement par A. Gouders entre 1785-1790.⁸⁰ Cette datation est confirmée et affinée par la présence de papier imprimé sous-jacent, de type almanach, sur lequel apparaît une mention d'un ouvrage daté de 1789. Les travaux de la première phase auraient donc été effectués entre 1776 et *ca* 1789.

Quant aux travaux de la deuxième phase, ceux-ci devrait être logiquement mis en exécution aux environs de 1789. L'achèvement des travaux reste également hypothétique. Néanmoins, le recensement de 1795 mentionne que le n°75, ancien n° 711 sous le Régime français, est *vacat* ou inoccupé⁹⁰, or il est clairement habité à partir de 1799.⁹¹ Doit-on identifier cette différence d'état par une campagne de travaux encore active en 1795 mais clôturée en 1799 ou bien simplement un statut « inoccupé » ou « non loué » de cette partie de l'immeuble. Seul le n°73 a pu accueillir des habitants. Il est tout du moins presque certain, vu l'ampleur des travaux et la mise en location du bien, que la fourchette chronologique de *ca* 1789 et 1799 peut être retenue.

Il nous faut noter que ni l'analyse dendrochronologique sur des poutres du n°75, ni l'identification de marques lapidaires ne permet de préciser la datation de la seconde phase. Elles permettent néanmoins d'affirmer la postériorité de la seconde phase aux années 1773-1776.

Pour la première, l'étude révèle que l'abattage des bois de la pourtraison des planchers du n°75 a du avoir lieu durant une fourchette chronologique s'étalant de 1776 à 1780⁹² : pour un même niveau de plancher, on observe que l'abattage des poutres les plus anciennes remonte à l'automne-hiver 1775-1776, alors que les plus récentes sont abattues en automne-hiver 1779-1780. Plutôt que de voir un remplacement ou une modification dans la pourtraison, Christophe Perrault émet l'hypothèse d'une alimentation de chantier à partir de bois acheté chez un marchand, ce qui induit une constitution de stock, fréquent en France aux XVIII^e et XIX^e siècles.⁹³ Une autre hypothèse peut être proposée par l'étude des planchers et de leurs structures portantes. Le plancher de la pièce à rue (75/1/2) est soutenues par trois poutres montrant une série d'assemblages vides ou d'assemblages retailés. Cette particularité révèle très certainement la postériorité de mise en place des solives et par conséquent des planchers. Quant aux poutres de la pièce centrale

(75/1/3), pour les parties visibles, elles ne présentent pas ces deux caractéristiques. Les deux planchers sont identiques. Ne faut-il donc pas en déduire de ces différences d'exécutions deux phases de construction correspondant à celle décrite pour la fin du XVIII^e siècle ?

Pour la seconde, nous avons mis en évidence que les appuis des fenêtres étaient le fruit de plusieurs tailleurs de pierre : cinq marques de J.-B. Capitte, une marque de l'association J.-B. Capitte et N.-J. Marcq, et une non attribuée, ce qui peut paraître étonnant pour un chantier de ce modeste ampleur. Il n'est pas exclu qu'un seul de ces tailleurs ait fourni la commande de l'ensemble de ces blocs. En effet, des exemples d'associations ou de sous-traitance sont des pratiques courantes à l'époque pour honorer une commande pour laquelle la seule production d'un maître carrier ne suffit pas.⁹⁴ D'après J. L. Van Belle, l'association entre Capitte et Marcq doit être envisagée à partir des années 1780.⁹⁵ Une autre interprétation pourrait être la constitution de stocks, mais celle-ci induirait dès lors une standardisation de certains éléments construits.

Maître d'œuvre et maître de l'ouvrage.

Les archives offre de précieux renseignements sur les habitants et propriétaires de cet immeuble pour la période concernée. Cependant, il n'est pas toujours évident d'adjoindre une campagne de travaux à un propriétaire précis avec les fourchettes chronologiques obtenues surtout pour la première phase. En effet, Petronilla Servaes, veuve Mertens et belle-mère de l'architecte Dewez, acquit le bien en 1776 et le détient jusqu'en 1782. Le bien restera en indivision jusqu'au partage de sa succession le 18 septembre 1803.⁹⁶ La rénovation a donc très bien pu être effectué du vivant de Servaes, tout comme après son décès, puisque la datation retenue s'étale entre 1776 et *ca* 1789.

Les données historiques relatent qu'entre 1782 et 1803, l'hôtel fut donné en location à des tiers en 1788 puis il fut occupé par Laurent-Benoit Dewez ainsi que des immigrés français en 1792 et 1793.⁹⁷ Tous les auteurs s'accordent pour dire que la façade s'élevant le long de la rue de Laeken est de la main de l'architecte d'après le style⁹⁸, une esquisse d'élévation conservée dans le fonds d'archives de M. Thierry van de Walle de Ghelcke⁹⁹ et par la mention de sa paternité par Goetghebuer en 1824.¹⁰⁰ L'analyse archéologique démontre que l'essentiel du n°75 et certaines modifications apportées au n°73 sont contemporains de



Fig. 26. Plan cadastral de 1821 (Archives Cadastreales du Brabant, Bastendorff, section 3, feuille 3).

l'édification de cette nouvelle élévation. Si le maître de l'ouvrage semble donc bien établi, il n'est pas non plus impossible qu'il en ait été le commanditaire. En effet, celui-ci y a séjourné dans la fourchette chronologique proposée. Cette hypothèse devrait être vérifiée notamment pour la période 1782-1792, puisque l'une des héritières possibles de cet immeuble n'est autre que Marie Françoise Mertens, fille de la veuve Mertens et épouse de L.-B. Dewez.

8. Transformation entre la fin XVIII^e siècle – 1821 : Modification au numéro 75 et édification de deux bâtiments dans la cour :

Le cadastre primitif levé par J.B. Bastendorff en 1821 est un document essentiel dans l'étude du site¹⁰¹ (fig.26). Il nous informe que les numéros 73 et 75 étaient déjà administrativement divisés en deux ensembles distincts portant les numéros 681 et 682.¹⁰²

Il se singularise des autres plans parcellaires ou cadastraux pour la partie le long de la rue de Lacken par la représentation du passage cocher. Cette singularité n'est pas un *unicum*, puisqu'on observe un schéma identique pour une habitation rue Haute, la Maison Breughel. Cette dernière était munie d'une entrée charretière permettant l'accès au « Passage de la Porte Rouge ». La simple analyse du plan laisserait supposer de l'existence de la voirie seule alors qu'en réalité, celle-ci était enjambée par une construction.

Enfin, le cadastre fait état de deux bâtiments supplémentaire (A et B) implantés dans la cour, le long du mur mitoyen nord. L'un (A) est orienté nord-sud et est rattachée au n°75, l'autre (B) se développe d'est en ouest et est bâti contre les écuries et appartient au n°73. Nous n'avons pu effectuer une étude de ces deux bâtisses.¹⁰³ Quelques constats peuvent être cependant faits. Le premier bâtiment (A) s'élevait sur quatre niveaux : caves, rez-de-chaussée, 1^{er} étage

et combles. L'implantation du second bâtiment (B) a entraîné l'obturation de l'arcade nord des écuries à l'aide de briques de 19x4,5x9 cm liées avec du mortier de chaux beige-jaune. Nous ne pouvons définir à l'heure actuelle la fonction de ces deux constructions. L'implantation du bâtiment (A) tranche avec l'état défini sur le plan de Lefèvre d'Archambault sur lequel apparaît bien deux constructions distinctes sur deux parcelles différentes, les actuelles n°s 75 et 77, en lieu et place de l'édifice précité s'élevant uniquement sur la parcelle du n°75. Cette différence traduit un remembrement de propriété dont la datation pourrait dater de 1815, année durant laquelle les deux filles de Laurent Benoit Dewez acquièrent le n°77.¹⁰⁴

Quant à la datation de ces travaux, le plan de 1821 fournit un terminus ante quem pour leur édification. Ceux-ci sont également postérieurs à la construction des écuries.

Nous datons également de cette période la démolition d'une partie de cette arrière maison du n°-5. L'aspect actuel de la maison Dewez résulte de ces importants travaux. La brique utilisée correspond à celle de la phase II de la fin du XVIII^e siècle. Néanmoins, la couleur du mortier et les pierres d'appui par leur ciselure plus grossière (21 coups pour 10cm) s'en distinguent. De cette époque date également la mise au même niveau de l'ensemble du n°75 et la fermeture définitive des fenêtres s'ouvrant sur la cour principale ainsi qu'également des deux portes palières de l'escalier monumental. Il n'est pas possible de lier objectivement ces travaux à l'édification des nouveaux bâtiments.

Les peintures murales de la pièce principale du n°73 - grand-salon - pourraient dater stylistiquement du début du XIX^e siècle. Le surpeint vert émeraude couvrant partiellement le décor pourrait être postérieur à 1814, date de fabrication du pigment artificiel utilisé dans sa composition, mais néanmoins rarement utilisé avant 1850.¹⁰⁵

9. Modifications réalisées durant le premier 1/3 du XIX^e siècle

Au premier étage, la cloison séparant la pièce 73/1/4 de l'espace 73/1/5-6-8 doit être datée du 1/3 du XIX^e siècle. Celle-ci est positionnée à la place d'un mur de refend datée des aménagements 1774-1776. Il s'agit d'un pan de bois dont les poteaux et les entretoises ont une section plus fine que celle de la fin du XVIII^e

siècle (6,5 cm au lieu des 9/10 cm). Le calibre des briques s'en distingue également (18/18,5x4,5x? cm). Elle était munie d'une porte qui fut murée aux alentours des années 1830 d'après le papier peint appliqué.¹⁰⁶ Le calibre de brique utilisé ne varie pas par rapport au reste de la cloison. La différence réside dans la pose des lits qui montre une différence de nu et les joints ne sont pas tirés au fer.

10. Les transformations apportées par le couple Godtschalck-Duval en 1834

Les années 1830 voient l'installation du couple Antoine I. Godtschalck et Marie-Françoise Duval.¹⁰⁷ Ceux-ci occupent le n°75 et donnent en location le n°73. Ces propriétaires projettent avant 1834 une importante campagne de rénovation tant en façade, qu'à l'intérieur de cet immeuble comme le démontre l'analyse du bâti et le dépouillement des dossiers des travaux publics.¹⁰⁸

En façade, les modifications ne concernent qu'une travée avec la division d'une fenêtre au premier étage en deux baies par le rajout d'une allège et le rehaussement du linteau. La maçonnerie caractérisant ces changements est réalisée en briques de 19/19,5x4,5/5x12/12,5 cm liaisonnées avec un mortier de chaux beige grisâtre.

A l'intérieur du bâtiment, les travaux se sont essentiellement portés sur le premier étage du n°73 avec une restructuration visant à harmoniser et équilibrer certains espaces (planche 13). Elle voit la disparition des anciennes cheminées et la construction de nouvelles, centrées et disposées symétriquement l'une par rapport à l'autre. Leurs manteaux sont datés par Francis Tourneur de la première moitié du XIX^e siècle.¹⁰⁹ Les portes font également l'objet de modifications. L'une d'elles, liant les pièces à rue 73/1/2 et 73/1/3, est murée et disparaît sous l'enduit. Elle est remplacée par une baie axée sur les cheminées. La largeur reste identique mais la hauteur du linteau est portée à 2,60 m au lieu de 2,50 m. La porte donnant accès à la pièce contigüe 73/0/4 a quant à elle été uniquement rehaussée de 0,10 m. L'enduit associé à ces différentes transformations est homogène dans sa mise en œuvre. Celui-ci a un aspect lissé qui se démarque des traces de brosse des finitions antérieures. Il paraît correspondre à celui des transformations de la façade. Il en est de même pour les mortiers. L'étude des papiers peints par l'IRPA révèle qu'un papier peint « damas »

blanc gris¹¹⁰ recouvrait le bouchage de la porte. Il est daté stylistiquement des années 1830 et d'après la date lisible sur le papier-journal après 1833.¹¹¹

Enfin, un sondage réalisé dans la cour lié au n°73 a permis de mettre au jour une fosse contenant un très riche matériel archéologique dont deux tirelires appartenant à deux filles: Laure et Clementine.¹¹² L'analyse des recensements de population de 1842 nous indique qu'elles étaient les deux filles du couple Godschalck-Duval.¹¹³

Outre le caractère émotionnel que peut revêtir cette découverte, son caractère scientifique n'en est pas moins important puisqu'il a permis de relier un contexte archéologique complet à cette famille.

11. 4/4 du XIX^e siècle.

L'analyse des recensements¹¹⁴ montre que le nombre d'habitants reste stable entre 1795 et 1866. Celui-ci ne s'accroît que tardivement au cours du XIX^e siècle. De manière générale, elle ne concorde donc pas avec l'évolution démographique relevée pour la ville de Bruxelles Bruxelles au XIX^e siècle¹¹⁵, excepté durant le dernier quart et la dernière décennie du XIX^e siècle qui voit une augmentation significative du nombre de locataires au n°73; en effet, de quatre personnes recensées en 1866¹¹⁶, quinze le sont entre 1876 et 1890¹¹⁷, contre septante quatre entre 1890 et 1900.¹¹⁸ Du point de vue de la division ou de la structuration de cet immeuble, il semble que l'on peut mettre en parallèle cet accroissement avec la mise en location de chambre ou d'« appartement », hypothèse étayée par la brièveté de certain séjour, parfois une seule année.¹¹⁹

Dans cette optique, peut-on mettre en perspective ces informations avec les importantes transformations effectuées dans les écuries pour lesquelles une division en trois espaces distincts a été relevée et datée de la fin du XVIII^e s. - ces derniers se singularisant par un dégagement muni de pavés et la construction de deux façades à l'intérieure même du bâtiment. Celles-ci sont percées de plusieurs baies et fenêtres et présentent une division en au moins trois niveaux: rez-de-chaussée, premier et combles. Ils sont bâtis à l'aide de briques de 19/19,5x4/4,5x9 cm liaisonnée au mortier de chaux beige-grisâtre. Il n'a pas été possible de déterminer si la fonction de garage hippomobile était partiellement conservée.

12. Phase indéterminée XIX^e-XX^e siècle.

Certaines transformations ne peuvent être, à l'heure actuelle, clairement définies dans une campagne d'aménagement précise. Il en est ainsi pour l'espace formé par les pièces 73/0/7 à 9 pour lequel nous avons pu mettre en évidence que l'obturation de la porte donnant sur la rue Vander Elst, la construction de la cheminée d'angle de la cloison, coudée ainsi que peut-être l'installation de la porte menant à la cour faisaient partie de la même campagne d'après leur mise en œuvre avec l'utilisation de briques de 17,5/18x4,5x8/8,5 cm et un mortier très friable de couleur jaune. Enfin, la pièce 73/1/4 voit la disparition d'une porte décentrée et permettant un accès direct au palier au profit d'une porte centrée.

13 Les modifications au XX^e siècle

Le XX^e siècle voit de lourdes transformations apportées à l'intérieur du n°73 par l'ouverture de grandes baies entre les trois pièces en enfilade du rez-de-chaussée amenant ainsi la disparition des ouvertures du XVIII^e siècle. Une porte fut également aménagée dans le mur nord de la pièce à rue afin de permettre un accès direct au passage d'entrée. Le revêtement de sol XVIII^e siècle disparaît sous une nouvelle couche de plancher taillé dans du résineux. Ces modifications résultent de la transformation de ce niveau en magasin.

Conclusion

Les différentes recherches menées dans le cadre du projet de restauration de la « maison » Dewez constituent l'un des premiers cas en Région bruxelloise d'une approche pluridisciplinaire d'un site couvrant tant l'aspect archéologique, que les études des éléments de décoration et de finitions ou qu'un dépouillement d'archives pour les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècle. Certaines analyses, notamment celles sur le matériel et les données archéologiques des différents sondages, sont encore en cours de traitement. Les résultats viendront enrichir l'évolution et le contexte de cette habitation.

L'analyse archéologique du bâti s'est révélée primordiale dans la compréhension globale du site et de son évolution, tant pour les phases récentes que pour

l'identification des noyaux anciens. Cette approche a en effet permis de mettre au jour quatre bâtiments implantés le long de la rue de Laeken et de la rue Vander Elst, et dont la datation pour certains pourrait remonter au XIV^e ou au XV^e, ou XVI^e siècles d'après les découvertes archéologiques faites au niveau des écuries.¹²⁰ Cette période correspond aux prémices du développement urbain de ce quartier suite à la construction de la seconde enceinte durant la deuxième moitié du XIV^e siècle. Cet état a clairement été identifié lors des fouilles menées sur l'ancien site du couvent des Pauvres-Claires contigu à la propriété étudiée mais situé de l'autre côté de la rue Vander Elst, le long de laquelle une série d'habitations ont été découvertes et datées du XV^e siècle.¹²¹

Bien que lacunaires, les vestiges conservés détiennent de précieuses informations sur la typologie de ces habitats et sur les matériaux employés et leur mise en œuvre parfois particulières. Les constructions se divisent à première vue sur trois ou quatre niveaux. Seule une cave voûtée a clairement été identifiée (noyau B). Pour deux d'entre-eux, les noyaux A et B, la profondeur d'implantation a pu être fixée à ca. 5,25 m pour le premier et à ca 5 m pour le second. Malheureusement, leur largeur n'a pu être déterminée. Quant au matériau de construction, la brique semble constituer l'élément essentiel à leur édification. Leur format ne montre pas de forte variation exceptée pour certaine épaisseur. Les panneresses mesurent de manière générale entre 27 et 28 cm avec quelques exemples de 26 cm (noyau A) et leur boursis oscille entre 12 et 13 cm. Par contre, les épaisseurs fluctuent entre 5,5 et 6,5 parfois 7 cm pour les briques du noyau B. Ces dimensions correspondent à celles généralement relevées lors des différentes fouilles en Région bruxelloise.¹²² Différents types d'appareillage constituent la trame de leur maçonnerie. L'appareil irrégulier a été observé sur l'élévation intérieure du mur pignon du noyau A, alors que le noyau D se particularise par un appareil de type flamand. Ce dernier constitue un des rares exemples connus en Région bruxelloise à l'heure actuelle. Il est plus couramment d'application en Flandres au bas Moyen Âge.¹²³ Dans cette optique, seul l'appareillage croisé semble majoritairement en usage dans la région et pour toute période confondue.¹²⁴ Enfin, toujours pour ce noyau D, les traces de finition sur une façade ont été mises au jour et montre l'application d'une fine couche de mortier recouverte d'un badigeon de couleur rouge.

Cette typologie de revêtement, relevée pour les XVI^e et XVII^e siècles à l'hôtel de Merode, à la Ferme-Rose et dans l'ancien couvent des Chartreux, résulte à la fois d'une volonté esthétique de masquer les défauts de maçonnerie que d'une nécessité technique de protection du parement.¹²⁵

Il est à noter que pour les murs étudiés, la pierre est quasi absente, seuls les piédroits d'une fenêtre du pignon en sont constitués et l'encadrement d'une baie au rez-de-chaussée, il faut toutefois tempérer ce constat, puisque seule quelques murs de façade ont pu être étudiés. Une question s'impose : l'utilisation de la pierre blanche pour les encadrements de baies, à l'exception des porches, est-elle exclusive pour les phases antérieures au XVIII^e siècle ? D'après les sources et la documentation à disposition, la pierre bleue est très rarement utilisée. *L'Aula Magna* semble être le cas le plus ancien attesté par les archives d'emploi de ce type de fourniture – du petit granit d'Ecaussinnes – pour des éléments de fenêtrage et de seuil.¹²⁶ Plus tardif mais confirmé archéologiquement sont les exemples de la galerie gothique de l'hôtel de Lalaing (1518)¹²⁷ et la galerie de l'actuel hôtel de Merode -ou ancien hôtel de Bournonville- (1/4 XVII^e).¹²⁸ Il s'agit à chaque fois de bâtiment de prestige. L'utilisation, à une plus grande échelle et pour de l'habitat plus modeste, de la pierre dite d'Ecaussinnes n'apparaît pour Bruxelles que durant le XVII^e siècle mais surtout durant le siècle suivant tant pour des éléments de porche, de seuil, d'appuis, et de linteau.¹²⁹ Ces deux derniers cas sont clairement attestés dans la maison Dewez pour le 4/4 du XVIII^e siècle. Peut-on en conclure que le grès bruxellien reste le matériau de référence pour ce type de gros œuvre avant le XVIII^e siècle ? C'est ce que semblent attester à l'heure actuelle les différentes fouilles menées à Bruxelles. Par exemple, les vestiges conservés dans l'hôtel de Merode datés des XVI^e et XVII^e siècle témoignent de l'emploi exclusif de la pierre blanche pour tous les éléments constitutifs des encadrements de baies.

Soulignons encore que les noyaux A et B furent unifiés durant cette période et formèrent dès lors un vaste ensemble se développant selon un plan en L. La datation proposée résulte de l'analyse des maçonneries et de leur mise en œuvre, qui correspondent en tout point à celle du bâtiment D. Néanmoins, la prudence reste de mise : aucun lien physique formel ne relie en effet les deux bâtiments. De plus, cet appareillage de type flamand a été relevé pour un bâtiment,

la maison d'Erasmus à Anderlecht, datée des années 1515-1516. L'ampleur de la nouvelle bâtisse laisse présager d'un certain niveau social élevé du propriétaire qui semble concorder au développement du quartier Sainte Catherine. Ce statut est par ailleurs constaté pour les XVI^e et XVII^e siècles par le matériel archéologique découvert dans la cour.¹¹⁰

Pour ces vestiges, le plan levé par Lefèvre d'Archambault offre un témoignage de premier plan de l'implantation du bâti avant les profondes modifications du dernier quart du XVIII^e siècle. Celui-ci présente un immeuble, de plan en L dont l'extrémité nord est légèrement coudée, disposée à l'angle de la rue Vander Elst et de la rue de Laeken. Il est à noter que la surface construite est plus importante sur le document par rapport aux structures relevées sur le site. Néanmoins, nous avons mis en évidence que l'extrémité orientale avait été démolie lors des travaux de 1773-1776 sans toutefois pouvoir en définir l'étendue. Le plan indique également l'existence d'un second bâtiment orienté perpendiculairement à la rue Vander Elst et qui correspond d'après sa situation au noyau C. Enfin, un dernier bâtiment prend place le long de la rue de Laeken au niveau de l'actuel n°75.

L'analyse du bâti a permis également de revoir en profondeur l'histoire plus récente de l'immeuble, surtout pour le dernier quart du XVIII^e siècle pour lequel trois phases d'aménagement bien distinctes ont été identifiées. Datent de cette période les travaux qui ont grosso modo donné la physionomie actuelle de l'hôtel. La définition de la succession des travaux a été établie en chronologie relative puis confrontée aux données archivistiques, à l'analyse dendrochronologique et aux résultats des études sur les décors et finitions intérieures.

Il en découle que les façades constituant le numéro 73, à l'exception de la façade de la rue de Laeken, forme une seule phase de construction datée entre 1774 et 1776 d'après l'analyse dendrochronologique sur les charpentes et plusieurs poutres maîtresses. L'étude des maçonneries révèle que les différents noyaux furent unifiés par l'édification de ce nouveau corps de logis. Cette constatation est corroborée par une série d'actes d'achat, réalisés entre 1769 et 1773, de différentes maisons sises rue de Laeken et rue Vander Elst par Jan Verjan ; l'ensemble fut vendu presque entièrement en 1776 à Pétronille Servaes, veuve Mertens et belle-mère de Laurent-Benoit Dewez.¹¹¹ Il s'agit donc bien d'un remembrement de propriétés afin de

former une vaste demeure que l'on aurait tendance à qualifier « d'hôtel particulier ».

L'ensemble se caractérise par un imposant corps de bâtiment en L comprenant quatre niveaux dont un de caves et un sous combles. L'extrémité orientale est essentiellement dévolue aux espaces de services, notamment avec l'aménagement d'une remise accessible à partir de la rue Vander Elst et d'un entresol. Il était également muni vraisemblablement d'un passage cocher accessible via la rue de Laeken.

Les matériaux employés pour le gros œuvre regroupent différents types de pierres en fonction de leur destination. Le grès lédien compose l'essentiel des plinthes. On le retrouve aussi pour les piédroits des fenêtres. Il s'agit de moellons équarris, de petit et moyen calibre, pour lesquels un nombre important de remplois a été constaté et qui, à l'origine, devait être destiné à former des éléments de croisées ou de piédroit d'après les profils moulurés relevés. Des blocs de grès vert de Tubize en nombre restreint ont été identifiés pour les piédroits de certaines baies. Enfin, l'usage du petit granit se cantonne aux appuis et linteaux des baies, non saillant, ou pour des éléments décoratifs de qualité comme l'encadrement du porche d'entrée sur cour. Quant à la brique, elle constitue le matériau principal des maçonneries. Leur couleur rouge-rouge orangée ne les distingue pas de celles relevées pour les noyaux antérieurs. Néanmoins leur format diffère, puisqu'elle mesure pour l'essentiel entre 26/26,5/27x5/5,5x12,5/13,5 cm. Pour le site étudié, il apparaît donc que le format des briques a peu évolué au cours du temps, ce que confirment les différentes recherches menées jusqu'à présent en Région bruxelloise. Cette relative stabilité du format s'oppose à la situation enregistrée pour le nord du pays où certaines villes comme Ypres montrent un changement radical des dimensions des briques.¹¹² Il faut encore mettre en évidence la grande quantité de matériaux de remploi utilisés dans l'édification des maçonneries tant la pierre que la brique. La première est incérée avec des retailles ou comme telle. La seconde est essentiellement en usage dans les élévations intérieures du bâtiment puisqu'elle allait être enduite. Cette pratique est loin d'être un *unicum* et se rencontre même dans des édifices de prestige tel l'Aula Magna édifié durant le milieu du XV^e siècle.¹¹³ Le même souci d'économie des ressources est apparu encore lors de la reconstruction de Bruxelles après le bombardement orchestré par Louis XIV en 1695 les

différents contrats d'adjudication pour la reconstruction sont on ne peut plus claires sur l'obligation de réutiliser les matériaux.¹³⁴

Deux essences de bois ont été utilisées lors de cette phase, le chêne et un résineux. Le premier constitue les matériaux de base de la charpente et de l'ensemble de l'ossature des planchers. Leur revêtement est taillé dans du résineux.

Quant à la désignation du maître d'œuvre, il a souvent été avancé d'après les éléments architecturaux stylistiquement attribués comme étant de la main de Laurent-Benoit Dewez que Verjan lui aurait commandé à l'exécution de ces travaux.¹³⁵ Or, comme nous l'avons démontré, ceux-ci sont bien postérieurs à la campagne de 1773-1776.

Le dernier quart de ce siècle se caractérise donc encore par deux phases de profondes transformations essentiellement apportées au n°75 ; quelques restructurations et modifications sont également entreprises au n°73. Durant les années 1776-*ca* 1789, le passage charretier subit de profonde modification avec le redressement d'une partie du front nord par la reconstruction d'un nouveau pignon munie d'une fenêtre. Le tout est construit en briques de 19,5/20x5/5,5x9/9,5 cm. C'est durant cette période que s'observe sur le site un changement majeur des dimensions de briques. Cela s'observe également sur d'autres sites bruxellois comme l'hôtel de Grimbergen. Les différences de niveaux entre les deux habitations pourraient remonter à cette période et la constitution sur la parcelle du n°75 de deux entités construites, l'autre à front de rue séparée par une courette d'un bâtiment reliée au n°73.

Les années *ca* 1789-1799 voient l'intervention certaine de L.-B. Dewez qui entreprend l'édification d'une nouvelle façade, la reconstruction quasi totale de la maison secondaire et la transformation de la courette en puits de lumière. Le parti pris par l'architecte est de relier visuellement deux unités distinctes par une façade homogène faisant fi de la division verticale du n°75 puisque les fenêtres du deuxième registre éclairent en réalité deux étages. La technique constructive du n°75 est elle-même intéressante, puisque seules les façades et les murs mitoyens ont un rôle porteur alors que l'intérieur n'est structuré que par des fines cloisons. Il est à noter que l'architecte fait preuve d'ingéniosité dans l'aménagement de certain élément notamment dans l'exécution du conduit d'évacuation de la cheminée chauffant la pièce 73/1/9, rejeté dans le couloir adjacent ainsi que dans la typologie du soupirail éclairant

les caves à partir du puits de lumière. L'escalier d'honneur du n°73 résulte de cette phase. Les espaces de services sont conservés mais néanmoins transformés puisque les remises sont déplacées à l'extrémité nord du site. Cette campagne voit l'utilisation de briques de 18,5/19/19,5x4,5/5x9 cm. L'emploi de grès lédien et de petit granit ont été relevés. Ce dernier type de pierre comporte une série de signes de tailleurs de pierre ayant souvent travaillé pour Dewez. L'ensemble des appuis sont ici au même nu que les façades. Cette disposition sera tendue à disparaître à partir du XIX^e siècle au profit d'appuis en sailli. Certaines cheminées montrent l'emploi de marbre qu'affectionnait particulièrement l'architecte.¹³⁶ Enfin, les planches des revêtements de sol en épicea montrent un type d'assemblage distinct de la phase 1774-1776, puisqu'il s'agit d'une technique à rainures et languettes.

Il n'a cependant pas été possible de définir qu'elles étaient le ou les commanditaires de ces deux campagnes de construction.

Il apparaît également que la division de la propriété en deux parcelles le long de la rue de Laeken, correspondant *grosso modo* aux actuels numéros 73 et 75, semble remonter au moins au XVIII^e siècle d'après la documentation disponible.

Le XIX^e siècle voit diverses transformations dont les plus importantes paraissent avoir eu lieu durant la première moitié du siècle. En 1815, les propriétaires de l'immeuble, Marie Françoise et Françoise Pétronille Dewez, acquièrent le n°77. De cet achat pourrait dater l'incorporation d'une petite superficie de cette parcelle à celle au n°75 et la construction d'un nouveau bâtiment dans la cour. Parallèlement, l'aménagement de la courette actuelle voyant la disparition de l'extrémité orientale du n°75 pourrait être mis en corrélation avec cette phase de transformation. Il est à noter que les matériaux de construction sont proches de ceux de la phase *ca* 1789-1799. Aux alentours de 1834, le couple Godschalck-Duval réalise des travaux en façade – modification de la travée nord – et une restructuration des espaces du premier étage du n°73 visant à en harmoniser et équilibrer la composition. Il est à noter que le nombre d'habitants du n°73 n'a pas fortement évolué au cours du XIX^e siècle excepté à la toute fin du siècle, période durant laquelle le nombre de locataires explose. Ce phénomène correspond à une modification profonde du statut même de cet immeuble qui voit sa destination d'hôtel particulier disparaître au profit d'une maison de rapport.

Pour clôturer cette étude, il est opportun de rappeler que bien que primordiale dans l'étude d'un bâtiment, l'Histoire des formes couplée à l'étude des archives ne peut être à elle seule le *modus operandi* dans l'analyse et la compréhension d'un édifice. Seule une approche pluridisciplinaire mêlant à la fois archéologie, histoire de techniques, histoire de l'art et histoire permet pleinement d'atteindre ces objectifs à savoir la mise en évidence de sa structure, de son évolution, de sa destination et de sa place dans le tissu urbain.

Remerciements

Nous tenons à remercier Mr Michel de Waha et Mr Stéphane Demeter pour leurs judicieux conseils et leurs avis éclairés lors de la réalisation de cette étude et lors de la rédaction de ce texte, ainsi que Mr Jean-Louis Van Belle qui nous a transmis de précieuses informations sur l'exploitation et le commerce du Petit Granit. Nous n'oublions pas Mr Paulo Charruadas et Mme Britt Claes pour leur précieuse relecture. Enfin, ce travail n'aurait pu être pleinement abouti sans la fincise d'exécution des relevés archéologiques réalisés par Mr Adil Haouata et Mr Pacôme Berna.

NOTES

- ¹ Arrêté de classement du 05 février 1990.
- ² La part finale dans ce chapitre se trouve le premier article à être gravé que les données archéologiques publiées (Daquin 2009).
- ³ Szmajda 2009a, Szmajda 2009b, Szmajda 2009c, Szmajda 2009d, Hyslop & Szmajda 2009.
- ⁴ De Clercq & Lantier 2004, Walling 2004, 2005, Szmajda 2009a, Szmajda & Walling 2009, 2009a, 2009b, Szmajda 2009c, Szmajda 2009d, De Clercq et al 2004, 2005.
- ⁵ Eschbaum 2004, Perreault 2008.
- ⁶ Tourment 2007.
- ⁷ Bonin 2009, Carrière 2009.
- ⁸ Van Leuven 1989, Collin 2005, 2007, 2008, Nuyten 2009, Nuyten 2009, Nuyten 2009, Daquin 2009, 2009b.
- ⁹ A propos de L. B. Druon voir Daquin 2008, Poir 2008.
- ¹⁰ Le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReAPatrimoine) de l'Université libre de Bruxelles a son emplacement sous la direction de Michel de Waha, un projet de thèse portant sur l'étude des matériaux de construction en région bruxelloise (Szmajda P. L'architecture et l'histoire de l'architecture à Bruxelles. Étude archéologique, technique et historique des matériaux de construction utilisés dans le bâti bruxellois. Ville-Artic 2010). CReAPatrimoine projet de recherche Météo-Art. Cette

recherche se penchera sur l'usage du bois, de la pierre et de la céramique architecturale dans la région bruxelloise (Charruadas & Szmajda 2010).

¹¹ ACR, matrice cadastrale, 12^e division, sect. 4, É25, 1900 et ACR, matrice cadastrale, 12^e division, sect. 4, article 1844, 1900.

¹² Daquin 2009a, 64.

¹³ L'environnement direct de cet immeuble ayant été profondément bouleversé durant les XIX^e et XX^e siècles, il n'est plus possible de déterminer si cet agencement répond à un manque de luminosité à partir de la rue Vander Elst, pourtant située au sud ou bien s'il s'agit d'un choix tact à une voirie considérée comme peu attractive par rapport à la rue de Lachen (voir comment urbain), ou bien les deux.

¹⁴ Cette porte fut dénommée par la suite porte extérieure de Lachen ou Porte Nuyten. Au delà de la ville, elle donnait accès à la route longe de la vallée de la Senne (Demeter 2009, Vannieuwenhuysen 2008, 177).

¹⁵ Collin 2005, 104-105, Association du patrimoine artistique 1994, 15.

¹⁶ Hyslop 2009, Hyslop & Valérie Szmajda 2009.

¹⁷ Pour la rue du Petit Nord, voir Collin 1994, 140; la rue aux Fleurs, Collin 2005, 140; la rue du Commerce (anciennement rue des Tonneliers), Collin 2005, 140. Pour la rue au Petit Hubert, Hyslop & Valérie Szmajda 2009, 45.

¹⁸ Hyslop 2009, 66.

¹⁹ Hyslop 2009, 66-67.

²⁰ Hyslop 2009, 66.

²¹ A.H.B., note manuscrite, manuscrit n°101144, Daquin 2009, 5.

²² Voir Daquin 2009. L'auteur mentionne la présence de structures antérieures aux XIX^e siècles, mais l'hypothèse proposée est fondée sur la base de son interprétation de la chronologie proposée au chapitre par le collé de son mobilier (Van Leuven 2008, Szmajda 2009, Szmajda 2009, 66-67).

²³ Il est à noter que le sondage d'archéologie réalisé par Dirk Van Leuven en 1989 a permis de mettre au jour une fondation en pierre et lorsque d'une épaisseur de 0,20 m, l'archéologue la date du XV^e et du XVI^e siècles. Van Leuven 2008, 11. Aucun lien direct ne peut être prouvé avec l'architecture moderne.

²⁴ Les travaux de fouilles réalisés sur le site ont fait l'objet d'une communication aux les données archéologiques permettant des études historiques publiées et à celles de son propre mobilier.

²⁵ L'absence de fouille ne peut être qu'une erreur de part la quantité massive d'éléments archéologiques étudiés des particularités des matériaux lors de la phase d'installation et de l'impact de fouilles fragmentaires.

²⁶ L'ensemble des données proposées est en réalité en réalité des données archéologiques. Ces données sont présentées dans la table.

²⁷ Hyslop 2009, 66.

²⁸ À l'heure actuelle pour la ville de Bruxelles, aucune donnée de comparaison ne peut être avancée par défaut d'exemple de porte de bois bien conservée. Les études menées menées par le Laboratoire de dendrochronologie de Liège. Les seuls cas connus jusqu'à présent dans la zone percheronne bruxelloise et dans dans un contexte rural (Hyslop & Szmajda 2009, 66-67, 68-69, Hyslop & Szmajda 2009).

³² Van Den Haute 1988, 25-26.

³³ Claes B 2006.

³⁴ Diels 2000. Charles Buls (1908) date l'apparition de ce gâble unique à redents ou à gradins au 16^e siècle dans son évolution du pignon à Bruxelles.

³⁵ Siebrand 1995, 40-41.

³⁶ Massart 2001, 291, 298.

³⁷ Wets 2008, 150.

³⁸ Lehouck 2008, 218.

³⁹ Sosnowska 2004 ; 2005c ; 2005d ; 2008b ; 2009b.

⁴⁰ Degraeve 2009, 8.

⁴¹ De Poorter 1995, 43.

⁴² de Waha & De Poorter 1993, 32.

⁴³ De Poorter 1995, 63.

⁴⁴ Massart 2001, 291.

⁴⁵ Fourny 1994.

⁴⁶ Degrée 1992, 41.

⁴⁷ Demeter & Sosnowska 2007, 53.

⁴⁸ Fourny 1994, 112.

⁴⁹ De Poorter 2001, 202.

⁵⁰ De Poorter 1995, 109.

⁵¹ AVB, Cartes et Plans, GPB2 ; Si le plan conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles consigne le début d'exécution des relevés en conséquence des ordres de Sa dite A. R. du 23 octobre 1769, les travaux débutèrent plus tôt par le relevé des fortifications et des terrains appartenant à Charles de Lorraine en février 1767 puis par la réalisation du plan de la ville lui-même probablement à partir de juillet 1768. Lefebvre termina les levés du plan en janvier 1772. La mise au net est quant à elle réalisée entre 1772 au mois d'août 1774 (Lemoine-Isabeau 1969 ; Danckaert 1969).

⁵² Degraeve 2009, 9.

⁵³ La datation que nous proposons pour ces agrandissements s'oppose à celle avancée par D. Nuytten qui propose l'exécution de ces travaux à la fin du XVII^e s. ou au début du XVIII^e siècle (Nuytten 2005, 31).

⁵⁴ AERBC, actes notariaux, microfilm 1121484. Celui-ci n'a fait l'objet que d'une transcription. Nous tenons à remercier Mme Britt Claes pour toute l'aide apportée à sa transcription.

⁵⁵ Eeckhout 2004, 4 ; Perrault 2008, 12-13.

⁵⁶ Eeckhout 2004, 5.

⁵⁷ Perrault 2008, 19.

⁵⁸ Duquenne 2009, 4.

⁵⁹ Sosnowska 2005b.

⁶⁰ Elles n'ont pas toutes pu faire l'objet de sondages en sous-sol, seul véritable moyen d'aborder les phénomènes de rehaussements successifs de niveau de sol.

⁶¹ Cette pérennité de localisation n'est pas un cas isolé. Les investigations menées dans l'hôtel de Merode ont démontré que la position de l'escalier principal dans sa localisation et dans sa fonction a été préservée depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, seule sa structure ayant été modifiée au cours du temps (Sosnowska 2008b).

⁶² Eeckhout 2004, 3.

⁶³ Eeckhout 2004, 3.

⁶⁴ Eeckhout et al. 2004, 104.

⁶⁵ D'autres types de céramiques architecturales ont également été employés en remploi notamment des tuiles plates ou panes de format rectangulaire utilisées comme arase sous les appuis de fenêtres.

⁶¹ Par exemple, Sosnowska 2009b.

⁶⁴ Génicot et al 1996, 216.

⁶⁵ Bossiroy 2008, 5.

⁶⁶ Bossiroy 2008, 5.

⁶⁷ Bossiroy 2008, 11.

⁶⁸ Van Belle 1994, 718-9, 808-14.

⁶⁹ Van Belle 1994, 119.

⁷⁰ Van Belle 1994, 809.

⁷¹ Van Belle 1994, 669.

⁷² Duquenne 2009, 5.

⁷³ Une cave d'aspect intacte, à l'aplomb de l'espace centrale au rez-de-chaussée, a été mise au jour lors du chantier de rénovation. Elle n'a cependant pas pu faire l'objet d'une étude faute d'accès.

⁷⁴ Duquenne 2009, 7.

⁷⁵ J. A. Glatigny souligne la facture XVIII^e siècle de cet élément : Glatigny 2004.

⁷⁶ Cinq appartiennent à la façade septentrionale sur cour et une sur celle de la rue de Laeken, au rez-de-chaussée.

⁷⁷ Le nombre de coup pour 10 cm s'échelonne entre 30 et 31, excepté pour deux appuis n'en comptant que 24 et 26.

⁷⁸ Van Belle 1994, 671.

⁷⁹ Celle-ci est inscrite sur une ciselure nette avec 36 coups pour 10 cm. Voir également Van Belle 1994, 679.

⁸⁰ Perrault 2009, 1.

⁸¹ Glatigny 2004, 7.

⁸² En comparaison, il apparaît pour les marques lapidaires que l'essentiel de la production des marques connues intégrant des chiffres romains date du XVIII^e siècle, des exemples existent également pour le XVII^e siècle et dans une moindre mesure durant le XV^e voir début XVI^e siècle. Sur les vingt-deux marques reprenant des chiffres arabes, une date du XV^e s. voir du début du XVI^e siècle, sept sont daté du milieu du XVII^e ou de la seconde moitié du XVII^e siècle et enfin quatorze date du XVIII^e siècle. Sur les vingt-deux marques reprenant des chiffres arabes, un date du XV^e s. voir du début du XVI^e s., sept sont daté du milieu du XVII^e ou de la seconde moitié du XVII^e s. et enfin quatorze date du XVIII^e siècle (Van Belle 1994, 722-724).

⁸³ Gerrienne 2009.

⁸⁴ Gerrienne 2009.

⁸⁵ S.n. 2001, 4.

⁸⁶ Sosnowska 2008b, 27.

⁸⁷ Glatigny 2004.

⁸⁸ Nous tenons à rappeler que les interprétations sur l'évolution de cet immeuble varient selon les auteurs, si Xavier Duquenne propose une phase homogène de construction par Laurent-Benoit Dewez qui édifie un nouveau bloc comprenant l'ensemble des façades et l'intérieur de l'immeuble à partir de noyaux anciens : Duquenne 2009, 7. Dieter Nuytten (2004, 30-1) présente lui une intervention plus restreinte de l'architecte à partir d'un ensemble constitué d'une petite maison et d'une grande maison de maître, cette dernière étant élevée au tournant du XVII^e siècle. Si nous nous accordons avec ce dernier pour l'exécution de certains travaux effectués par Dewez, nous n'approuvons pas la datation de l'ensemble du n°73 d'après l'analyse du bâti, le plan parcellaire de d'Archambault et surtout la datation dendrochronologique des poutres et charpentes qui définit un abattage des bois entre 1774-1776. La mise en évidence des différences d'emploi de maté-

riaux entre d'une part, la phase 1774-1776 et d'autres part les deux phases de la fin du XVIII^e siècle.

- ⁸⁹ Gouders 2003, ii.
- ⁹⁰ AVB, recensement, 1795.
- ⁹¹ AVB, recensement, 1799.
- ⁹² Perrault 2008, 19.
- ⁹³ Perrault 2008, 21.
- ⁹⁴ Van Belle 1987, 40.
- ⁹⁵ Nous tenons à remercier J.-L. Van Belle pour ces précieuses informations.
- ⁹⁶ Duquenne 2009, 5.
- ⁹⁷ Duquenne 2009, 5.
- ⁹⁸ Norman 1996, 10; Nuytten 2005, 33; Duquenne 2009, 4.
- ⁹⁹ M. Thierry van de Walle de Ghelcke est descendant de l'unique fille mariée de l'architecte: Norman 1996, 10; Duquenne 2009, 4.
- ¹⁰⁰ Duquenne 2009, 4.
- ¹⁰¹ AVB, plan parcellaire de Bruxelles, Bastendorff, section 4, feuille 3.
- ¹⁰² Il est également à noter que ce plan fait référence à une petite construction située de l'autre côté de la rue de Laeken et portant le numéro 682bis.
- ¹⁰³ Une étude archéologique du sous-sol a été menée dans les deux zones d'implantation concernées, les résultats devraient faire l'objet d'un rapport prochain.
- ¹⁰⁴ Duquenne 2009, 5.
- ¹⁰⁵ Augustiniak & Wailliez 2004b, 8.
- ¹⁰⁶ Wailliez 2003, 67.
- ¹⁰⁷ Il est à noter que les parents de cette dernière y sont recensés depuis au moins 1812: AVB, Recensement, 1812; La mère de Marie-Françoise Duval, Marie-Jeanne Dewez n'est autre que la fille de Laurent-Benoit Dewez: Duquenne 2009, 5. Cette dernière en fit l'acquisition avec sa sœur le 17 janvier 1809: Duquenne 2009, 5.
- ¹⁰⁸ AVB, Travaux Publics, 13303.
- ¹⁰⁹ Tourneur 2007, 14.
- ¹¹⁰ Wailliez 2003, 38.
- ¹¹¹ Wailliez 2003, 38.
- ¹¹² Degraeve 2009, 9.
- ¹¹³ AVB, Recensement, 1842.
- ¹¹⁴ AVB, Recensement, 1795, 1799, 1802, 1812, 1816, 1829, 1835, 1842, 1846, 1856, 1866, 1876-1890.
- ¹¹⁵ Daelemans 1989, 212-213.
- ¹¹⁶ AVB, Recensement, 1866.
- ¹¹⁷ AVB, Recensement, 1876-1890.
- ¹¹⁸ AVB, Recensement, 1890-1900.
- ¹¹⁹ AVB, Recensement, 1876-1890 et 1890-1900.
- ¹²⁰ Degraeve 2009, 9.
- ¹²¹ Claes 2006, 21-31.
- ¹²² voir note 40 à 49.
- ¹²³ De Poorter 1995, 43; Degraeve 2009, 8.
- ¹²⁴ de Waha & De Poorter 1993.
- ¹²⁵ de Waha & De Poorter 1993.
- ¹²⁶ Dickstein-Bernard 2007, 46.
- ¹²⁷ Letor et al. 2002, 51.
- ¹²⁸ Demeter & Sosnowska P, 54.
- ¹²⁹ Van Belle 1994.
- ¹³⁰ Degraeve 2009, 9.

¹³¹ Duquenne 2009, 4-5.

¹³² Le XIII^e s. voit l'utilisation de briques de 27 cm alors que le format à la fin du XIV^e n'est plus que de 23 cm: Dewilde 2008, 238-239.

¹³³ Dickstein-Bernard 2007, 41-44.

¹³⁴ Hennaut 2007.

¹³⁵ voir note n° 93.

¹³⁶ Tourneur 2007, 13-14.

BIBLIOGRAPHIE

- S.N., 2001: Herstel en onderhoud van historische houten vloeren, in *inforestauratie en behber. Rijksdienst voor Monumentenzorg*, 26, Zeist.
- ASSOCIATION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE, 1994: Le quartier du béguinage et le Grand hospice, Bruxelles (Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 4).
- AUGUSTINYNIK, A.-S./W. Wailliez, 2002: *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de la mise en couleur originale des intérieurs. Dewez I: rez-de-chaussée du n°75 rue de Laeken*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- AUGUSTINYNIK, A.-S./W. Wailliez, 2004a: *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de la mise en couleur originale des intérieurs: Dewez V*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- AUGUSTINYNIK, A.-S./W. Wailliez, 2004b: *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de la mise en couleur originale des intérieurs: Dewez VI*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- COLLECTIF, M., 1989: *Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles, vol. 1A*, Liège.
- COLLECTIF, M., 1993: *Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles, vol. 1B*, Liège.
- COLLECTIF, M., 1994: *Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles, vol. 1C*, Liège.
- BOSSIROY, D. 2009: *Maison Dewez. Rue de Laeken 73-75 à Bruxelles. Analyse pétrographique de trois échantillons de matériaux pierreux*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- BULS, C., 1908: *L'évolution du pignon à Bruxelles*, Bruxelles.
- CHARRUADAS, P./P. Sosnowska, 2010: Un nouveau programme de recherche archéologique sur le bâti bruxellois d'Ancien Régime. Démarches et perspectives (BR.), *Archaeologia Mediaevalis* 33, 37-38.
- CLAES, B., 2006: Archeologisch onderzoek van het voormalige Arme Klaren klooster te Brussel, *Archaeologia Mediaevalis* 29, 29-31.
- DAELEMANS, F., 1989: La démographie aux XIX^e et XX^e siècles, in Smolar-Meynart A./J. Stengers (eds) 1989: *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 212-217.

- DANCKAERT, L., 1969: Plan détaillé de la ville de Bruxelles par Pierre Lefebvre d'Archambault, *Cahier Bruxellois* 14, 85-90.
- DE CLERCQ, C./A. Tant, 2002: *Étude technique de la mise en couleur de l'entrée cochère*. Dewez III, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- DE CLERCQ, H./M. Rich/X. Monfort/A. Oostvogels, 2004: *Hôtel Dewez. Analyse d'enduits*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- DE CLERCQ, H./M. Rich/X. Monfort/A. Oostvogels, 2005: *Hôtel Dewez. Analyse d'enduits*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- DE WAHA, M./A. De Poorter, 1993: La porte de Hal, vestige symbolique de Bruxelles, in *Bruxelles 1993. Résultats des premières fouilles réalisées dans la région*, Bruxelles.
- DEGRAEVE, A., 2009: Quelques résultats des fouilles archéologiques à l'hôtel Dewez, rue de Laeken 73-75, *Cercle d'Histoire de Bruxelles* 103, 8-9.
- DEGRÉE, S., 1992: *Brasseries au quartier Sainte-Catherine*, Bruxelles (Archéologie à Bruxelles 2).
- DEMETER, S., 2001: Introduction, in Blanquart P./S. Demeter/A. De Poorter/C. Massart/S. Modrie/I. Nachtergaele/M. Siebrand, 2001: *Autour de la première enceinte*, Bruxelles (Archéologie à Bruxelles, 4), 14.
- DEMETER, S./P. Sosnowska, 2007: Sur les traces des comtes de Mansfeld à Bruxelles, les vestiges archéologiques découverts dans l'hôtel de Merode, in *Un prince de la Renaissance. Pierre-Ernest de Mansfeld (1517-1604)*, 2. *Essais et catalogue*, 49-54.
- DEWILDE, M., 2008: Bouwen met baksteen in middeleeuwen Ieper, in Coomans T./H. van Royen H. (eds), 2008: *Medieval Brick Architecture in Flanders and Northern Europe: The Question of the Cistercian Origin*, Koksijde (Novi Monasterii 7), 233-241.
- DICKSTEIN-BERNARD, C., 2007: La construction de l'Aula Magna au palais du Coudenberg. Histoire du chantier (1452-1461?), *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles* 67, 35-64.
- DIELS, A., 2000: Hans Collaert I, in *Le peintre et l'arpenteur. Image de Bruxelles et de l'ancien duché de Brabant*, Bruxelles, p.206-210.
- DUQUENNE, X., 1978: *Le château de Senefte*, Bruxelles.
- DUQUENNE, X., 2009a: L'hôtel Dewez, in Loir C. (ed.) 2009: *Bruxelles néoclassique. Mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Bruxelles, 64-68.
- DUQUENNE, X., 2009b: L'hôtel Dewez à Bruxelles, *Cercle d'Histoire de Bruxelles* 103, 3-7.
- ECKHOUT, J., 2004: *Rapport d'analyse dendrochronologique. L'hôtel Dewez (Bruxelles)*, Liège (étude inédite ULg/DMS).
- ECKHOUT, J./D. Houbrechts/D. Nuytten, 2004: Analyse typologique et dendrochronologique de la charpente, in *L'église Notre-Dame du Sablon*, Bruxelles (Histoire & Restaurations).
- FOURNY, M., 1994a: Les fouilles du n°26, rue au Beurre, *Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles* 59, 112.
- FOURNY, M., 1994b: Les fouilles de la cave du n°24, rue au Beurre, *Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles* 59, 57-102.
- GAUTIER, P., 2009: La ferme du parc de Fond'Roy à Saint-Job (Uccle) - Étude archéologique d'un bâtiment à pans-de-bois (Région de Bruxelles-Capitale, Br.), *Archaeologia Mediaevalis* 32, 130-132.
- GÉNICOT, L.-F./P. Butil/S. De Jonghe/B. Lozet/P. Weber, 1996: *Le patrimoine rural de Wallonie. La maison paysanne*, vol. 1., Bruxelles-Namur.
- GERRIENNE, P., 2009: *Identification de 11 échantillons de bois provenant de la Maison Dewez*, Bruxelles (étude inédite MRAH/DMS).
- GLATIGNY, J.A., 2004: *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). 73-75, rue de Laeken. Étude structurelle et technique des menuiseries*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- GOUDERS, A., 2003: *Bruxelles, Hôtel Dewez, 73-75 rue de Laeken. Repérages, notes et illustrations relatives à des papiers de tenture*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- HENNAUT, E., 1990: Histoire de la rue, in Groupe AG, 1990: *Appel aux jeunes architectes européens. La reconstruction d'une rue historique au centre de Bruxelles*, Bruxelles, 19-31.
- HENNAUT, E., 2007: Les matériaux de la reconstruction, in Heymans V. (ed.), 2007: *Les maisons de la Grand-Place*, Bruxelles.
- HEYMANS V./P. Sosnowska, à paraître: Around the Brussels carpentry (15th-18th centuries AD). Contribution of dendrochronology in the study of building, in *Actes du colloque international tenu à l'IRPA: Tree Rings, Art et Archaeology, 10-12 février 2010, Bruxelles*
- HOUBRECHTS, D., 2008: *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (1450-1650)*, Liège (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 12).
- HOUBRECHTS, D./M. Costa, 2002: *Rapport d'analyse dendrochronologique. La ferme de l'Abreuvoir à Uccle*, Liège (étude inédite ULg/DMS).
- HUBERTY C./P. Valente Soares, 1996: Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais, Bruxelles (Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 11).
- LEHOUCQ, A., 2008: Gebruik en productie van baksteen in de regio Veurne van circa 1200 tot circa 1550, in Coomans T./H. van Royen H. (eds), 2008: *Medieval Brick Architecture in Flanders and Northern Europe: The Question of the Cistercian Origin*, Koksijde (Novi Monasterii 7), 203-232.
- LEMOINE-ISABEAU, C., 1969: Lefebvre d'Archambault et la cartographie bruxelloise au XVIII^e siècle, *Cahier Bruxellois* 14, 57-84.
- LETOR A./C. Loir/J.-M. Rossillon, 2002: La galerie de l'hôtel d'Antoine de Lalaing à Bruxelles: un reflet de

- la cour gothico-renaissante de Marguerite d'Autriche, *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles* 65, 11-60.
- MASSART, C., 2001: Étude archéologique de l'Impasse du Papier (1996), in Blanquart P./S. Demeter/A. De Poorter/C. Massart/S. Modrie/I. Nachtergaeel/M. Siebrand, 2001: *Autour de la première enceinte*, Bruxelles (Archéologie à Bruxelles, 4), 262-299.
- NORMAN, A., 1996: *Étude historique de l'hôtel Dewez. Rue de Laeken*, s.l. (étude inédite DMS).
- NUYTTEN, D., 2002: *Étude historique du bâtiment - Etat des lieux; Etude historique du bâtiment - Analyse des matériaux, de la substance historique, de la pathologie; Etude historique du bâtiment, - Plan d'affectation (la substance historique à sauvegarder)*, s.l. (étude inédite DMS).
- NUYTTEN, D., 2005: L'"Hôtel Dewez" à Bruxelles, *Demeures Historiques et jardins* 147.
- PERRAULT, C., 2008: *Datation par dendrochronologie: Hôtel Dewez. 73-75 rue de Laeken, à Bruxelles (B)*, Besançon (étude inédite DMS/MRAH).
- PIOT C., 1876: Laurent Benoit Dewez, in *Biographie National* vol.5, Bruxelles, p. 908-912.
- SIEBRAND, M., 1995: Sondage dans l'îlot immobilier de la rue du Curé, à Forest, Vie archéologique, Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie, n° 44, 36-44.
- SMETS, N., 2004: *Pré-étude des papiers peints de l'hôtel Dewez situé aux 73-75 rue de Laeken à 1000 Bruxelles*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- SMETS, N., 2006: *Étude d'une partie des papiers peints de l'hôtel Dewez situé aux 73-75 rue de Laeken à 1000 Bruxelles. Rapport intermédiaire*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- SOSNOWSKA, P., 2004: *Ancienne abbaye de Forest: Etude de la travée A (phase I)*, Bruxelles (étude inédite).
- SOSNOWSKA, P., 2005a: *Maison Dewez (73-75, rue de Laeken à 1000 Bruxelles). I Description et analyse archéologique*, Bruxelles (étude inédite MRAH/DMS).
- SOSNOWSKA, P., 2005b: Le bâti de la rue Marché-au-Charbon, *Cercle d'Histoire de Bruxelles et Extensions* 90, 12-13.
- SOSNOWSKA, P., 2005c: 38, rue de la Violette à 1000 Bruxelles (BR.175). *Étude archéologique du bâti* (27/05-24/06/05), Bruxelles (étude inédite).
- SOSNOWSKA, P., 2005d: 90-92, rue Marché-au-Charbon 1000 Bruxelles. *Etude archéologique du bâti*. (14/03-27/04/2005), Bruxelles (étude inédite).
- SOSNOWSKA, P., 2007a: Maison Dewez: étude archéologique du bâti, *Archeologia Mediaevalis* 30, 129-130.
- SOSNOWSKA, P., 2007b: *Maison Dewez: étude complémentaire du n°75*. Rez-de-chaussée et premier étage, Bruxelles (étude inédite MRAH/DMS).
- SOSNOWSKA, P., 2008a: *Ancien couvent des Chartreux. Rue des Fabriques, n°s 12-14, 1000 Bruxelles*. Premier aperçu du potentiel archéologique et patrimonial, Bruxelles (étude inédite).
- SOSNOWSKA, P., 2008b: *L'hôtel de Merode à Bruxelles (XV s. - XXF s.). Étude archéologique du bâti: synthèse. Fasc. I: texte*, Bruxelles (étude inédite).
- SOSNOWSKA, P., 2009a: *Maison Dewez. Étude archéologique du bâti synthèse*, Bruxelles (étude inédite MRAH/DMS).
- SOSNOWSKA, P., 2009b: *Ancien relais postal. Place de la Vieille-Halle-aux-Blés, Étude archéologique du bâti: premières conclusions*, Bruxelles (étude inédite).
- TOURNEUR, F., 2007: *Approche des cheminées marbrières de l' "Hôtel Dewez" à Bruxelles*, Bruxelles (étude inédite PMW/DMS).
- VAN BELLE, J.-L., 1987: *Vie d'une carrière sous le Régime français ou le livre de comptes de J.B. Capitte, maître perrier à Feluy (1796-1815)*, Braine-le-Château (Mémoires du Cercle historique et folklorique de Braine-le-Château, de Tubize et des régions voisines, 8).
- VAN DEN HAUTE, R., 1988: Découverte d'une potale de mitoyenneté à Jette, in *Notre Comté: Annales du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la région*, 1988.
- VAN EENHOOGHE, D., 1989: *Maison Dewez. Recherche archéologique*, s.l. (étude inédite DMS).
- VANNIEUWENHUYZE, B., 2006: Espaces périphériques dans une ville médiévale. La ville de Bruxelles entre les deux enceintes au Bas Moyen Âge, *Società e storia* 112, 317-325.
- WAILLIEZ, W., 2003a: *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de la mise en couleur originale des intérieurs: 2e phase*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- WAILLIEZ, W., 2003b: *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de la mise en couleur originale des intérieurs: Dewez IV*, Bruxelles (étude inédite IRPA/DMS).
- WETS, T., 2008: Vroeg baksteengebruik in Brugge, in Coomans T./H. van Royen H. (eds.), 2008: *Medieval Brick Architecture in Flanders and Northern Europe: The Question of the Cistercian Origin*, Koksijde (Novi Monasterii 7), 147-162.